

**REALISATION D'UN CINEMA
SUR LA PLACE DU CHAMP DE FOIRE
A CARHAIX-PLOUGUER (29)**

Juillet 2021



MEMOIRE APS

TABLEAU COMPARATIF DES SURFACES

TABLEAU DES SURFACES

Code des unités	Unités fonctionnelles	Nombres de sous-espaces	PROGRAMME		PROJET CONCOURS		NEGOCIATIONS		APS	
			Surfaces totales en m²		Surfaces totales en m²		Surfaces totales en m²		Surfaces totales en m²	
A	Accueil	5	161	209	173	176	53			
A1	Espace d'accueil	1	130	163	131	134				
A2	Billetterie	1	5	11	11	10				
A3	Confiserie	1	5	5	14	14				
A4	Sanitaires publics femmes	1	13	13	8	10				
A5	Sanitaires publics hommes	1	8	8	9	8				
	<i>Estimation dégaragements et circulations (dont ascenseur et escalier)</i>		16	31	21	17	14			
SP	Salles de projections	8	618	650	600	594	36			
SP1	Salle de projection 1	1	333	340	314	308				
SP2	Salle de projection 2	1	153	153	153	153				
SP3	Salle de projection 3	1	93	96	96	96				
SP4	Cabine de projection 1	1	6	6	6	6				
SP5	Cabine de projection 2	1	6	6	6	6				
SP6	Cabine de projection 3	1	6	6	6	6				
SP7	Sanitaires publics femmes	1	13	13	10	10				
SP8	Sanitaires publics hommes	1	8	10	9	9				
	<i>Estimation dégaragements et circulations</i>		62	201	180	160	41			
AD	Administration	4	65	75	64	68	11			
AD1	Bureau de direction	1	11	14	11	11				
AD2	Bureau	1	20	20	15	13				
AD3	Espace polyvalent	1	30	31	24	32				
AD4	Sanitaire personnel	1	4	14	14	12				
	<i>Estimation dégaragements et circulations</i>		6,5	19	17	12	7			
S	Servitudes	8	157	239	217	221	38			
S1	TGBT	1	8	21	20	20				
	Local électricité	1		10	8	8				
S2	Local serveur cabine de projection	2	45	20	16	16				
S3	Chaufferie / Rafraîchissement / Climatisation	1	80	154	149	148				
S4	Ventilation	1	8	18	12	11				
S5	Local déchets	1	5	5	4	4				
S6	Archives / reprographie	1	5	6	5	5				
S7	Réserves confiserie / billetterie	1	6	5	3	2				
	Local entretien principal	1	16	40	34	36				
	<i>Estimation dégaragements et circulations</i>						4			
Total des SURFACES UTILES (SU) Estimation Phase Programme			844	918	897	898	80			
Total des SURFACES PLANCHER (SP) Estimation Phase Programme			944	1209	1089	1063	146			
Total de la SURFACE DANS L'ŒUVRE (SDO) Estimation Phase Programme			1.102	1477	1385	1313	164			

Définitions prises en compte en phase programmation :
 Surface utile : surfaces disponibles au nu intérieur avec hauteur sous plafond supérieur à 1,8 m, hors dégagement, circulations et locaux techniques et de stockage.
 Surface de plancher : surfaces utiles + dégagements et circulations horizontales.
 Surface dans l'œuvre : surface de plancher + circulations verticales + locaux techniques (fonctionnement du bâtiment) et de stockage.

**REALISATION D'UN CINEMA
SUR LA PLACE DU CHAMP DE FOIRE
A CARHAIX-PLOUGUER (29)**

Juillet 2021



MEMOIRE APS

TABLEAU COMPARATIF DES SURFACES

TABLEAU DES SURFACES

Code des unités	Unités fonctionnelles	Nombres de sous-espaces	PROGRAMME	PROJET CONCOURS		NEGOCIATIONS		APS
				Surfaces totales en m²	Surfaces totales en m³	Surfaces totales en m²	Surfaces totales en m³	
A	Accueil	5	161	209	175		176	53
A1	Espace d'accueil	1	130	163	131		134	
A2	Billetterie	1	5	11	11		10	
A3	Confiserie	1	5	14	14		14	
A4	Sanitaires publics femmes	1	13	13	8		10	
A5	Sanitaires publics hommes	1	8	8	9		8	
	<i>Estimation dégagements et circulations (dont ascenseur et escalier)</i>		16	31	21		17	24
SP	Salles de projections	8	618	630	600		594	36
SP1	Salle de projection 1	1	333	340	314		308	
SP2	Salle de projection 2	1	153	153	153		153	
SP3	Salle de projection 3	1	93	96	96		96	
SP4	Cabine de projection 1	1	6	6	6		6	
SP5	Cabine de projection 2	1	6	6	6		6	
SP6	Cabine de projection 3	1	6	6	6		6	
SP7	Sanitaires publics femmes	1	13	13	10		10	
SP8	Sanitaires publics hommes	1	8	10	9		9	
	<i>Estimation dégagements et circulations</i>		62	201	180		160	41
AD	Administration	4	65	79	64		68	11
AD1	Bureau de direction	1	11	14	11		11	
AD2	Bureau	1	20	20	15		13	
AD3	Espace polyvalent	1	30	31	24		32	
AD4	Sanitaire personnel	1	4	14	14		12	
	<i>Estimation dégagements et circulations</i>		6.5	19	17		12	7
S	Servitudes	8	157	239	217		221	18
S1	TGBT	1	8	21	20		20	
	Local électrique	1		10	8		8	
S2	Local serveur cabine de projection	2	45	20	16		16	
S3	Chaudière / Rafraîchissement / Climatization	1	80	154	148		148	
S4	Ventilation	1	8	18	12		11	
S5	Local déchets	1	5	5	4		4	
S6	Archives / reprographie	1	5	6	5		5	
S7	Réserves confiserie / billetterie	1	6	5	3		2	
	Local entretien principal	1	16	40	34		36	4
	<i>Estimation dégagements et circulations</i>							80
	Total des SURFACES UTILES (SU) Estimation Phase Programme		844	918	897		898	
	Total des SURFACES PLANCHER (SP) Estimation Phase Programme		946	1209	1089		1063	246
	Total de la SURFACE DANS L'ŒUVRE (SDO) Estimation Phase Programme		1.101	1477	1385		1313	164

Définitions prises en compte en phase programmatrice:
 Surface utile : surfaces disponibles au niveau supérieur à 1,8 m, hors dégagement, circulations et locaux techniques et de stockage.
 Surface de plancher : surface utile + dégagements et circulations horizontales.
 Surface dans l'œuvre : surface de plancher + circulations verticales + locaux techniques (fonctionnement du bâtiment) et de stockage.



Hexacom

Conseil cinéma et audiovisuel

Étude réalisée
à l'attention de la **Ville de Carhaix-Plouguer (29)**

Étude du marché cinématographique de Carhaix-Plouguer

**Étude dans le cadre d'un projet de création d'un
complexe cinématographique de 2 ou 3 salles par
extension ou transfert du cinéma existant**

RAPPORT FINAL

Juin 2018

Contact :
Éric Lavocat
06 08 53 60 10

Cabinet HEXACOM

1, chemin de Pescalune – 34830 Clapiers
Tel 04 99 62 08 88 – Email lavocat@hexacom.fr - www.hexacom.fr
SARL au capital de 16 000 euros – SIRET 499 022 861 00029 – RSC Montpellier 499 022 861 – APE 7022 Z

Sommaire

Chiffres clés	4
1 La zone d'influence cinématographique	7
1.1 Contours de la zone	7
1.2 Composition de la ZIC	10
1.3 Sociodémographie de la population	11
1.3.1 Le public du cinéma	11
1.3.2 Les enfants et les « jeunes »	12
1.3.3 Les cadres	13
1.4 Conclusion sur la ZIC	14
2 L'offre cinématographique dans et autour de la zone	15
2.1 Equipements et résultats de fréquentation	15
2.1.1 LE GRAND BLEU à Carhaix-Plouguer	15
2.1.2 Les établissements de la zone secondaire	16
2.1.3 Les projets dans et autour de la ZIC	17
2.2 Évolution de la fréquentation des cinémas de la ZIC	20
3 Situation cinématographique dans des villes de même profil que Carhaix	22
4 Le marché potentiel de Carhaix dans le cadre d'un cinéma de proximité modernisé	25
4.1 La fréquentation commerciale résidentielle	25
4.1.1 Méthodologie	25
4.1.2 Le potentiel théorique de la zone	26
4.1.3 Le marché résiduel	26
4.1.4 La fréquentation commerciale résidentielle réalisable	27
4.2 La fréquentation scolaire	28
4.3 Conclusion sur la fréquentation réalisable	28
5 La taille de l'équipement adaptée au marché potentiel	30
6 Analyse des deux options d'implantation	31
7 Analyse financière	34
7.1 Estimation du coût d'investissement pour un projet de 3 salles en centre-ville	34
7.1.1 Méthodologie pour une opération de type "création neuve"	34
7.1.2 Calcul d'une estimation pour 3 salle et 460 places	35
7.2 Identification des aides à l'investissement	36
7.2.1 L'aide sélective du CNC	36
7.2.2 La Région Bretagne	39
7.2.3 Le Département du Finistère	40
7.3 Elaboration d'un plan de financement	41
8 Etude économique de l'exploitation	42
8.1 Principales variables	42
8.1.1 Le prix moyen	42
8.1.2 Les recettes confiserie-bar	42
8.1.3 La prime Art et Essai	43
8.1.4 Les fluides	43
8.1.5 Les subventions des collectivités locales	43
8.1.6 Les frais de personnel	43
8.2 Comptes de résultat prévisionnels sur trois ans	45
8.2.1 SCÉNARIO 1 : Maintien de la structure RH actuelle, soit 1,2 ETP	45
8.2.2 SCÉNARIO 2 : Professionnalisation plus poussée de l'activité, soit 3,5 postes ETP	48
8.3 Le fonds de soutien (SFEIC)	51
9 Conclusion en dix points	52

Annexes.....53

1. Composition communale de la ZIC
2. Grilles de calcul du marché potentiel
3. Calcul du coût d'investissement
4. Calcul de la prime Art et Essai
5. Modalités de calcul du Fonds de soutien

Chiffres clés

Zone d'influence cinématographique

- **Population du territoire : 43 000 habitants en 2014, dont :**
 - Zone primaire : 12 000 habitants (29%), dont 7 000 habitants à Carhaix-Plouguer ;
 - Zone secondaire : 31 000 habitants (71%).
- **Évolution 2006 – 2014 : -2%**, contre +4% en France
- **Caractéristiques sociodémographiques :**
 - Taux d'enfants 2014 : 13% contre 15% en France ;
 - Taux de jeunes 2014 : 9%, contre 12% en France ;
 - Taux de cadres 2013 : 11% contre 20% en France.

Environnement cinématographique et résultats 2016

- **1 seul établissement dans la zone primaire**, à Carhaix-Plouguer : **LE GRAND BLEU**, une salle associative de 215 places à la programmation mixte généraliste / Art et Essai (41% de séances de films recommandés), classée Art et Essai avec les labels *Jeune Public* et *Patrimoine et Répertoire*, **28 000 entrées** en 2016.
- **4 autres établissements mono-écran**, à la programmation mixte généraliste / Art et Essai, sont situés dans la ZIC, à 20 minutes de trajet en voiture de Carhaix-Plouguer :
 - le **CINÉ BREIZ de Rostrenen** (227 places, 11 000 entrées) ;
 - le **CINÉMA D'ARGOAT de Callac** (148 places, 10 000 entrées) ;
 - le **CINÉMA JEANNE D'ARC de Gourin** (227 places, 19 000 entrées) ;
 - **L'ARTHUS CINÉ de Huelgoat** (97 places, 9 000 entrées).

Marché potentiel

- **Marché commercial**
 - **Marché théorique** de la zone selon les indices Vertigo 2016 : **116 000 entrées**
 - **Marché résiduel** (fréquentation disponible) : 67 000 entrées.
 - **Marché potentiel commercial** réalisable par un établissement cinématographique, report d'entrées des cinémas de proximité de la ZIC pris en compte : **70 000 à 74 000 entrées.**
 - **Fréquentation scolaire**
 - Fréquentation potentielle sur dispositifs et séances à la demande : **2 000 à 3 000 entrées.**
- **Le marché potentiel réalisable par un cinéma de proximité "de nouvelle génération" à Carhaix est estimé entre 72 000 et 77 000 entrées.**

Capacité adaptée au marché et coût d'investissement

- **Base** : taux de remplissage 18%, 17 séances par semaine et par salle (scolaires incluses), 53 semaines par an ;
- **Capacité idéale** (théorique) : **environ 460 places**, à répartir en **3 salles** (exemple : 240+160+ 60)
- **Coût d'investissement 3 salles / 460 fauteuils** : **2,8 à 3,3 M€HT** (hors foncier et parking)

Approche d'un plan de financement 3,0 M€HT de travaux d'investissement

Type d'aide	Principe retenu	Montant	%
Total investissement HT		3 000 000 €	
Investissement	Totalité de l'opération	3 000 000 €	100,0%
Etat - aide sélective CNC	Estimation	500 000 €	16,7%
Etat - Droits acquis au SFEIC par LE GRAND BLEU	non compté	- €	0,0%
Etat - avance sur Droits acquis au SFEIC du futur cinéma	non compté	- €	0,0%
Région Bretagne - aide à la modernisation des cinémas	20% plafonné à 135 000 €	135 000 €	4,5%
Région Bretagne - Contrat de partenariat Pays COB	20% plafonné à 500 000 €	500 000 €	16,7%
Région Bretagne - CPER équipements de centralité	10 à 40% plafonné à 300 000 €	300 000 €	10,0%
Département du Finistère - Contrat de Territoire	30% plafonné à 100 000 €	100 000 €	3,3%
Poher Communauté	non compté	- €	0,0%
Total des aides à l'investissement		1 535 000 €	51,2%
Reste à charge HT		1 465 000 €	48,8%
Hypothèse financement	Emprunt	1 465 000 €	
	taux retenu (hypothèse)	1,80%	
	Durée (années)	20	
	Annuité	87 875 €	

Faisabilité économique (principaux postes)

Base année 1 : 68 000 entrées (démarrage) / 53 semaines / 17 séances hebdo par salle / 260 films par an

- **Prix moyen : 5,50 € TTC/spectateur**
- Recettes confiseries : 47 600 €HT (environ 0,80 €TTC/spectateur)
- Recettes publicitaires sur écran : 12 200 €
- **Subvention CNC (35% séances Art et Essai) : 16 000 € à partir de l'année 2**
- Taux de location films : 47% de la recette nette films
- Redevance programmation CINEDIFFUSION : 3,8% de la recette nette films
- Frais de chauffage/électricité : 10 800 €
- Frais de maintenance cabines, caisse informatique et autres : 8 100 €
- Honoraires comptables : 8 000 €
- Sous-traitance entretien : 8 000 €
- Frais d'édition des programmes : 6 000 €
- Transport films dématérialisés : 4 800 €
- **Frais de personnel, deux scénarios :**
 - SCÉNARIO 1 : maintien de la structure actuelle, soit 1,2 poste ETP, soit 36 000 € salaires et charges + bénévoles
 - SCÉNARIO 2 : professionnalisation plus poussée, avec 3,5 postes ETP, soit 127 000 € salaires et charges + bénévoles

Synthèse du compte de résultat prévisionnel

Résumé	Exercice 2016	Année 1 démarrage	Année 2 montée en charge	Année 3 régime de croisière	Année 4 exceptionnelle
Fréquentation (en entrées payantes)	28 400	68 000	72 000	75 000	77 000
Recette guichet TTC moyenne par spectateur	5,20 €	5,50 €	5,55 €	5,60 €	5,60 €
Recette confiserie HT/spectateur	0,47 €	0,70 €	0,71 €	0,72 €	0,72 €
CA total HT et hors TSA	117 000 € (*)	407 100 €	440 300 €	461 300 €	472 700 €
dont recette nette films	130 800 € (78%)	314 400 € (77%)	335 900 € (76%)	353 100 € (77%)	362 500 € (77%)
dont subvention CNC Art et Essai	9 000 €	9 000 €	16 000 €	16 000 €	16 000 €
dont subvention Département + Ville	8 900 €	8 900 €	8 900 €	8 900 €	8 900 €
Résultat brut (EBE) hors amortissements et frais financiers	+8 850 € (*) hors fluides	+107 400€ hors loyer	+125 900€ hors loyer	+135 200€ hors loyer	+139 700€ hors loyer
SCÉNARIO 1 : 1,2 ETP		+16 400€ hors loyer	+32 800€ hors loyer	+41 000€ hors loyer	+44 300€ hors loyer
SCÉNARIO 2 : 3,5 ETP					
Droits acquis au Fonds de soutien	13 500 €	30 500 €	32 300 €	33 800 €	34 600 €

(*) hors valorisation du bénévolat (49 800 €)

- **Point d'équilibre en première année**, avec 5,50 € de prix moyen
 - SCÉNARIO 1 : 29 000 entrées
 - SCÉNARIO 2 : 62 000 entrées

- **Avance sur droits acquis au Fonds de soutien : 91 000 €**

1 La zone d'influence cinématographique

1.1 Contours de la zone

Sur un plan théorique, la zone de chalandise cinématographique, appelée aussi "zone d'influence cinématographique" (ZIC), d'un cinéma de proximité modernisé implanté dans une commune de moins de 10 000 habitants est fondé sur le territoire des communes situées à moins de 20 minutes de trajet en voiture¹, avec deux "aires d'influence" à la zone de chalandise :

- une **aire primaire** correspondant au territoire dont la population est susceptible de se rendre en **10 minutes maximum** au cinéma ;
- une **aire secondaire** correspondant au territoire dont la population est susceptible de se rendre au cinéma en **11 à 20 minutes**.

Ajustement de la zone théorique

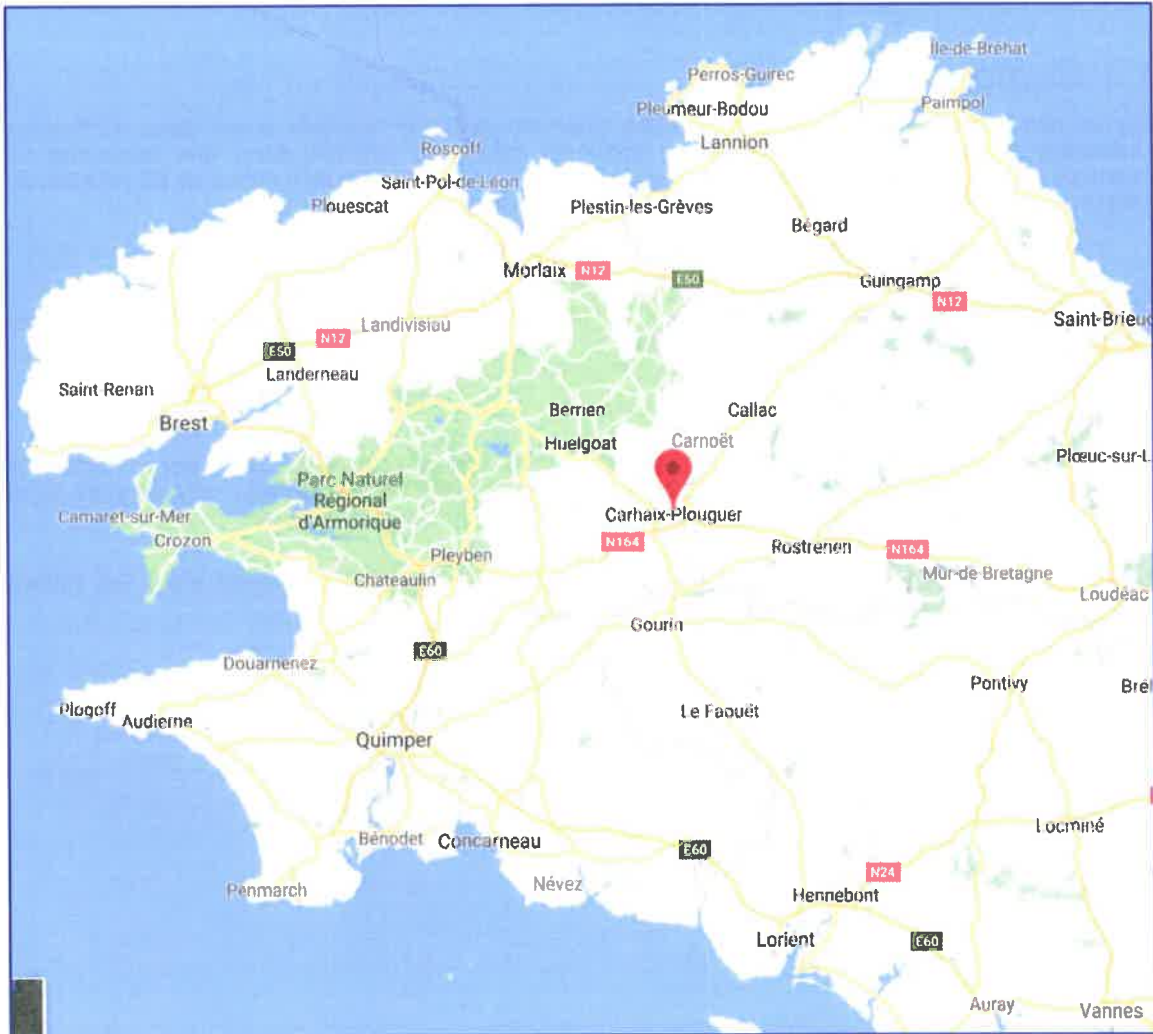
Les contours de la **zone secondaire** ont été réajustés à l'ouest et au nord-ouest, pour intégrer les communes de **Châteauneuf-du-Faou, Collorec, Huelgoat et Plonévez-du-Faou**, situées entre 22 et 24 minutes de trajet en voiture du cinéma LE GRAND BLEU de Carhaix-Plouguer.

La ZIC de Carhaix-Plouguer s'étend sur 3 départements : le **Finistère** (15 communes), les **Côtes-d'Armor** (14 communes) et le **Morbihan** (1 commune).

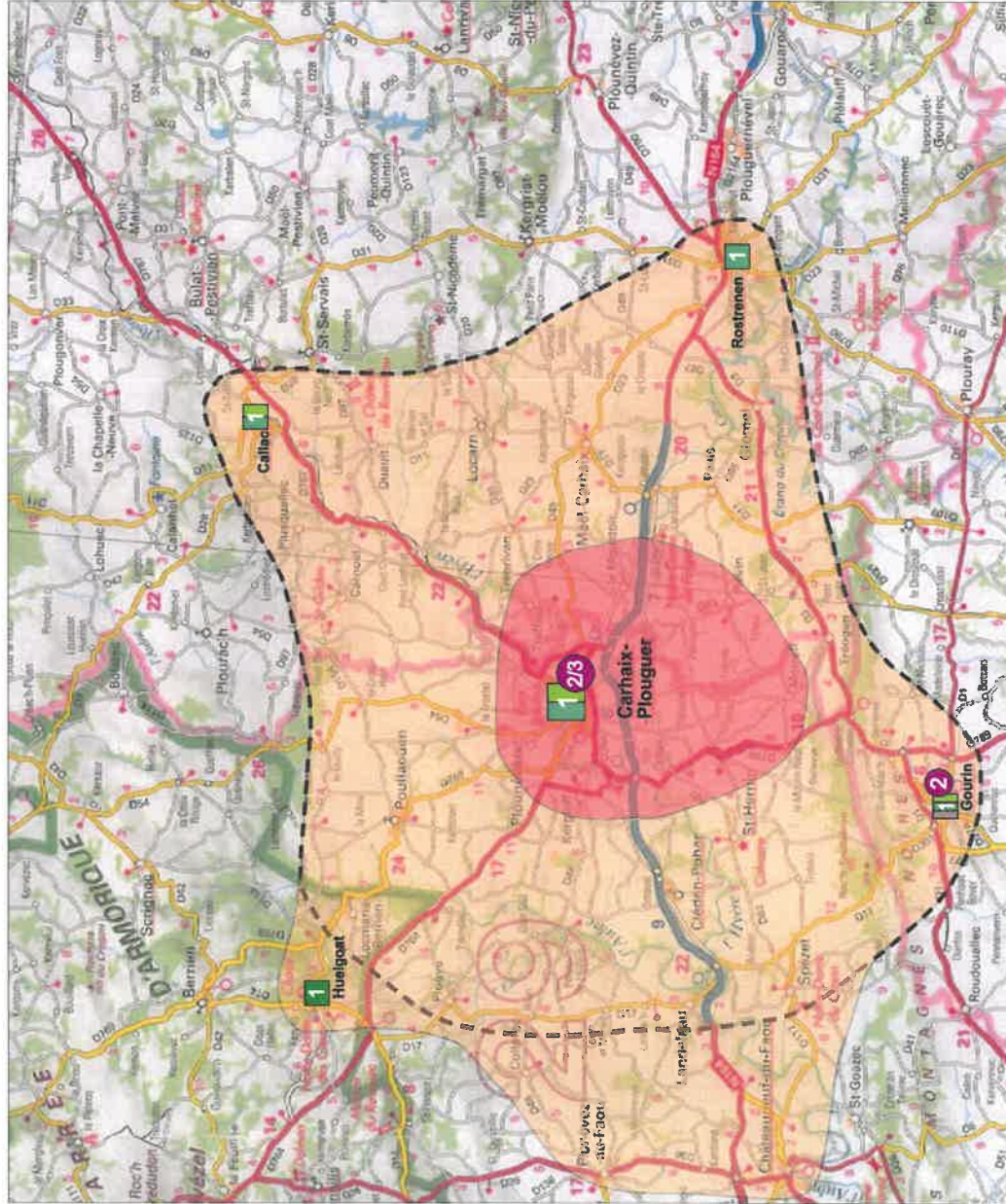
Voir cartes pages suivantes

¹ L'estimation des temps de trajet utilise le moteur de calcul d'itinéraires www.maps.google.fr afin de disposer, à partir de l'emplacement exact du cinéma LE GRAND BLEU (rue Jean Monnet, 29 270 Carhaix-Plouguer), de données uniformes et cohérentes, tenant compte des limitations de vitesse en ville, zone périurbaine et grands axes.

Carte de situation de Carhaix-Plouguer



Zone d'influence cinématographique de CARHAIX-PLOUGUER (29)



Zone d'influence cinématographique
 Isochrones de trajet en voiture
 (source : Google Maps - 20h)

- Zone primaire : 0-10 mn
- Zone secondaire
- Limite isochrone à 20 mn

Fréquentation cinématographique
 Nombre d'entrées en 2016

- + de 500 000
- 100 000 à 500 000
- 50 000 à 100 000
- 20 000 à 50 000
- de 20 000

Equipements

- 3 Nombre d'écrans
- Projet de création
- Circuit itinérant ou Salle peu active

Programmation (2016)

- Programmation généraliste
- Classement Art-et-essai
- Label Recherche & Découverte
- Label Jeune Public
- Label Patrimoine & Répertoire

Source : Hexacom, d'après CNC
 Temps d'accès : Google Maps 20h (11/2017)
 Fond de carte : IGN BRETAGNE 2013
 Echelle : 1/250 000

HEXACOM

09/06/2018

© Hexacom - 21 novembre 2017
 page 9

1.2 Composition de la ZIC

La ZIC de Carhaix-Plouguer compte environ **43 100 habitants en 2014**, dont :

- **12 300 habitants en zone primaire** (28,6% de la population de la ZIC) ;
- **30 800 habitants en zone secondaire** (71,4% de la population de la ZIC).

Elle comprend **7 communes en zone primaire** et **23 communes en zone secondaire**.

Avec 7 400 habitants, Carhaix-Plouguer est la commune la plus peuplée de la ZIC. Elle représente **60,0% de la population de la zone primaire** et **17,1% de la population de la ZIC**.

📁 Voir **composition communale de la ZIC en annexe 1**.

Population² de la ZIC

Territoires	Population 2006	Population 2014	Evolution 2006/2014	Part dans la zone 2014
Zone primaire	12 295	12 319	0,2%	28,6%
<i>dont commune de Carhaix-Plouguer</i>	7 676	7 391	-3,7%	17,1%
Zone secondaire	31 531	30 811	-2,3%	71,4%
Total ZIC de Carhaix-Plouguer	43 826	43 130	-1,6%	100,0%

Source : HEXACOM d'après INSEE

Évolution démographique

Entre 2006 et 2014, **la population de la ZIC de Carhaix-Plouguer a enregistré un recul de l'ordre de -1,6%**, alors que le taux de croissance démographique s'est établi à +4,3% en moyenne nationale sur la même période.

La zone secondaire a enregistré un recul démographique de -2,3%, alors que la zone primaire a connu seulement une stagnation (+0,2%). La commune de Carhaix-Plouguer a enregistré un recul de -3,7%.

² La définition de la **population statistique** a été légèrement modifiée depuis le recensement de 2006. Le concept de **population sans doubles comptes** était utilisé dans les recensements de 1982, 1990 et 1999 pour calculer la population d'un ensemble de communes, chaque personne étant alors prise en compte une seule fois. Cette notion n'est plus en vigueur actuellement, elle est remplacée par celle de **population municipale**.

La **population municipale** comprend les personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune. C'est la population statistique comparable à la population sans double compte des précédents recensements.

1.3 Sociodémographie de la population

1.3.1 Le public du cinéma

L'analyse multicritères des résultats de fréquentation par catégorie sociodémographique fournis par l'Institut VERTIGO montre que **l'âge et la catégorie socioprofessionnelle de l'individu sont les deux critères les plus discriminants** dans la fréquentation, loin devant le niveau d'instruction ou le type d'habitat.

Le public du cinéma en général est ainsi marqué par **une surreprésentation des classes d'âges jeunes et des catégories socioprofessionnelles supérieures (CSP+)** :

- Les « enfants » (3-14 ans) et les « jeunes » (15-24 ans) représentent respectivement 15,4% et 12,4% de la population métropolitaine française, mais **17,8%** et **14,7%** du public du cinéma.
- Les CSP+ représentent 19,6% de la population et **22,8%** du public du cinéma.

Le public du cinéma en 2016

	Population (2014)	Public du cinéma (2016)
Âge		
Enfants (3-14 ans)	15,4%	17,8%
Jeunes (15-24 ans)	12,4%	14,7%
Adultes (25-49 ans)	33,3%	34,9%
Seniors (50 ans et plus)	38,8%	32,6%
Activité professionnelle		
CSP+	19,6%	22,8%
CSP-	28,4%	27,4%
Inactifs	52,0%	49,7%

Source : HEXACOM d'après INSEE - VERTIGO

1.3.2 Les enfants et les « jeunes »

La ZIC de Carhaix-Plouguer présente **une part d'enfants et de jeunes inférieure à la moyenne nationale** :

- les 3-14 ans représentent **12,5%** de la population âgée de plus de 3 ans, contre **15,4% en France** ;
- les 15-24 ans représentent **9,3%** de la population âgée de plus de 3 ans, contre **12,4% en moyenne nationale**.

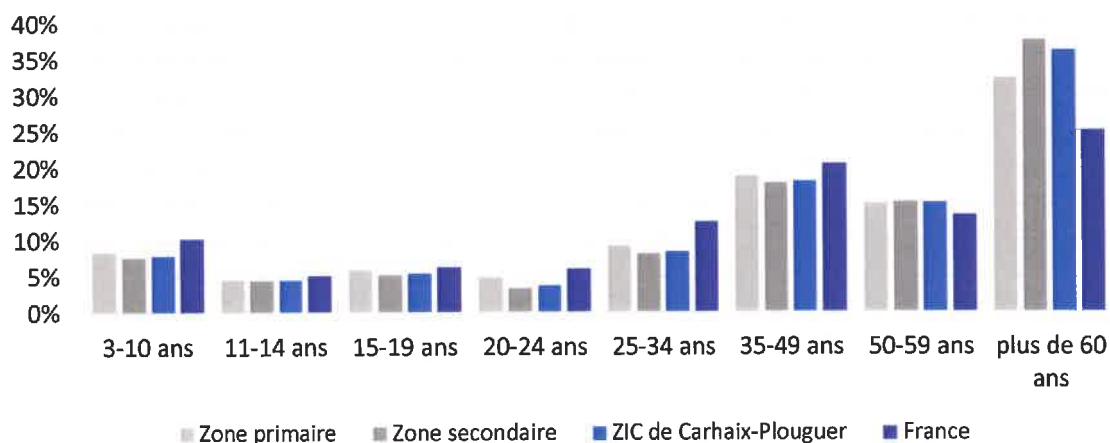
En 2016, la population des jeunes compte pour **32,8% des entrées nationales**.

Population des 3-14 ans et des 15-24 ans (2014)

Territoires	3-10 ans	11-14 ans	Total 3-14 ans	15-19 ans	20-24 ans	Total 15-24 ans	Population totale 3 ans et + 2014
Zone primaire	1 017	561	1 578	720	591	1 311	11 992
	8,5%	4,7%	13,2%	6,0%	4,9%	10,9%	100,0%
<i>dont commune de Carhaix-Plouguer</i>	495	292	787	448	395	843	7 224
	6,9%	4,0%	10,9%	6,2%	5,5%	11,7%	100,0%
Zone secondaire	2 308	1 355	3 663	1 584	1 020	2 603	30 062
	7,7%	4,5%	12,2%	5,3%	3,4%	8,7%	100,0%
Total ZIC de Carhaix-Plouguer	3 325	1 916	5 241	2 304	1 610	3 914	42 054
	7,9%	4,6%	12,5%	5,5%	3,8%	9,3%	100,0%
Poids dans la population française 2014 de plus de 3 ans	10,3%	5,2%	15,4%	6,3%	6,1%	12,4%	-
<i>Part des entrées nationales cinéma 2014</i>	<i>n.d.</i>	5,6%	<i>n.d.</i>	9,6%	8,9%	18,5%	-
<i>Part des entrées nationales cinéma 2015</i>	<i>n.d.</i>	5,2%	<i>n.d.</i>	9,8%	9,4%	19,2%	-
<i>Part des entrées nationales cinéma 2016</i>	9,4%	5,3%	14,7%	10,4%	7,7%	18,1%	-

Source : HEXACOM d'après INSEE - VERTIGO

Structure de la population par tranches d'âge
2014



Source : HEXACOM d'après INSEE - VERTIGO

1.3.3 Les cadres

La proportion de cadres dans la population cinématographique de la ZIC (population totale âgée de plus de 3 ans) est **nettement inférieure à la moyenne nationale**, avec un taux de **10,6%** contre **19,6%** en France.

Au sein de la population des cadres, les **professions intermédiaires** (professeurs, cadres des collectivités locales, cadres de la santé...) présentent une proportion plus proche de la moyenne nationale (8,0% contre 11,9%) que les cadres supérieurs et les professions intellectuelles supérieures (2,6% contre 7,7%).

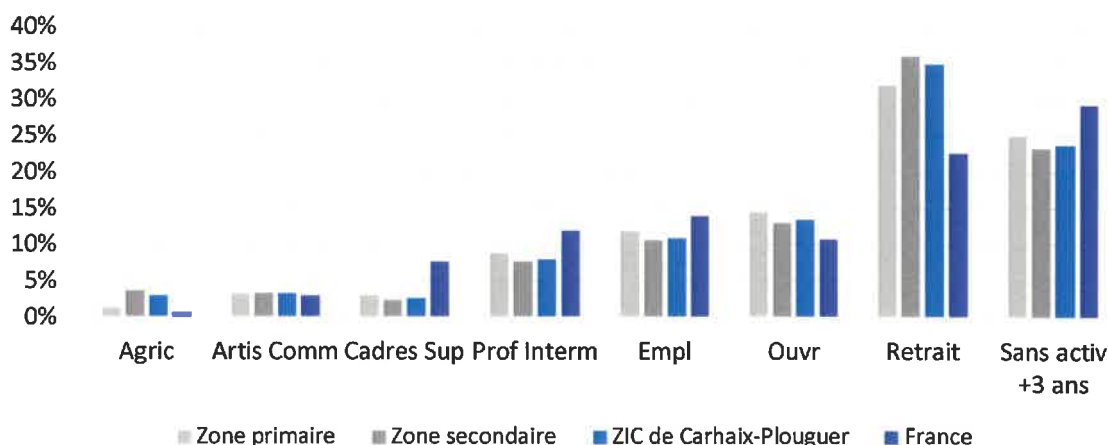
Selon l'année, entre **26,0%** et **28,0%** des entrées nationales sont réalisées par les "CSP plus" (cadres supérieurs, professions intellectuelles, cadres et professions intermédiaires).

Structure par catégorie socioprofessionnelle (2014)

	Agric	Artis Comm	Cadres Sup (1)	Prof Interm (2)	Empl	Ouvr	Retrait	Sans activ +3 ans	Total cadres (1+2)	Pop totale 3 ans et +
Zone primaire	158	390	372	1 065	1 438	1 744	3 852	3 015	1 437	12 033
	1,3%	3,2%	3,1%	8,9%	12,0%	14,5%	32,0%	25,1%	11,9%	100,0%
<i>dont commune de Carhaix-Plouguer</i>	24	234	225	586	855	1 023	2 560	1 729	811	7 236
	0,3%	3,2%	3,1%	8,1%	11,8%	14,1%	35,4%	23,9%	11,2%	100,0%
Zone secondaire	1 099	1 006	725	2 321	3 185	3 917	10 882	7 036	3 046	30 171
	3,6%	3,3%	2,4%	7,7%	10,6%	13,0%	36,1%	23,3%	10,1%	100,0%
Total ZIC de Carhaix-Plouguer	1 257	1 396	1 097	3 386	4 623	5 661	14 734	10 051	4 483	42 204
	3,0%	3,3%	2,6%	8,0%	11,0%	13,4%	34,9%	23,8%	10,6%	100,0%
Poids dans la population française 2014 de plus de 3 ans	0,7%	3,0%	7,7%	11,9%	14,0%	10,8%	22,6%	29,3%	19,6%	100,0%
<i>Part des entrées cinéma 2014</i>	0,5%	2,8%	13,7%	14,7%	12,0%	6,2%	18,8%	31,3%	28,4%	100,0%
<i>Part des entrées cinéma 2015</i>	0,3%	1,6%	12,1%	14,0%	11,1%	7,1%	21,8%	32,0%	26,1%	100,0%
<i>Part des entrées cinéma 2016</i>	0,6%	3,1%	9,9%	17,1%	10,5%	8,3%	19,4%	31,1%	27,0%	100,0%

Source : HEXACOM d'après INSEE - VERTIGO

Structure de la population par catégories socio-professionnelles 2014



Source : HEXACOM d'après INSEE - VERTIGO

1.4 Conclusion sur la ZIC

La ZIC de Carhaix-Plouguer présente des caractéristiques **peu favorables à une forte fréquentation cinématographique** :

1. Un territoire à **dominante rurale**, avec une polarisation de Carhaix-Plouguer sur une partie de la zone. Avec **7 400 habitants**, cette commune rassemble **17%** des habitants de la zone et 60% de la zone primaire (à moins de 10 minutes).
2. **Un recul démographique de -1,6%** pour l'ensemble de la ZIC sur la période 2006–2014, alors que la moyenne nationale a enregistré une croissance de **+4,3%** sur la même période.
3. Une **sociodémographie peu favorable** au regard des critères de fréquentation cinématographique :
 - une part d'**enfants** et de **jeunes** inférieure à la moyenne nationale : **12,5%** de 3-14 ans (15,4% en moyenne nationale) et **9,3%** de 15-24 ans (12,4% en moyenne nationale) ;
 - une proportion de **cadres** très inférieure à la moyenne nationale : **10,6%** contre 19,6% en moyenne nationale.

2 L'offre cinématographique dans et autour de la zone

2.1 Equipements et résultats de fréquentation

5 cinémas de proximité mono-écran associatifs sont situés dans la ZIC. Outre le cinéma LE GRAND BLEU de Carhaix-Plouguer, 4 autres cinémas sont implantés en bordure de la ZIC, à Rostrenen, Callac, Gourin et Huelgoat.

2.1.1 LE GRAND BLEU à Carhaix-Plouguer³



Le cinéma LE GRAND BLEU de Carhaix-Plouguer est une salle de 215 places exploitée par l'association CONTRECHAMP. Cet établissement est implanté au sein de l'espace culturel GLENMOR, lieu de spectacles vivants et de nombreuses manifestations consacrées à la culture bretonne.

La salle a généré 28 388 entrées en 2016, une fréquentation en hausse de +6,1% par rapport à 2015.

Programmé par le biais de l'entente CINÉDIFFUSION, LE GRAND BLEU diffuse environ 5 à 6 films par semaine à un rythme de 17 séances. L'établissement offre une programmation mixte généraliste / Art et Essai avec 41,3% de séances consacrées à l'Art et Essai. Il est classé Art et Essai avec les labels Jeune Public et Patrimoine et Répertoire⁴.

Son taux de remplissage s'établit à 15,0%, un niveau supérieur à la moyenne nationale des unités urbaines de moins de 10 000 habitants en 2016 (13,1%). Son prix moyen s'établit à un niveau légèrement inférieur à la moyenne de cette strate (5,12 € contre 5,26 €).

³ cinemalegrandbleu.fr

⁴ En plus du classement Art & Essai, le CNC peut attribuer trois labels (cumulatifs) attestant d'un travail d'animation et de programmation spécifique dans trois domaines :

- 1 Recherche et découverte (RD) : programmation significative de films (15 à 20 dans une année) ayant un caractère de recherche ou de nouveauté dans le domaine cinématographique (les films sont qualifiés "Recherche et Découverte" par le groupe « Action » de l'AFCAE) ;
- 2 Jeune Public (JP) : programmation significative, régulière et systématique de films représentant un intérêt pédagogique pour le public jeune sur temps scolaire et hors temps scolaire (avec un minimum de 50% de films recommandés Art & Essai) ;
- 3 Patrimoine et Répertoire (PR) : films de reprise présentant un intérêt artistique ou historique, et notamment considérés comme des "classiques de l'écran" (films recommandés Art & Essai sortis avant l'année 1970).

2.1.2 Les établissements de la zone secondaire

4 cinémas de proximité mono-écran sont situés dans la zone secondaire, à **20 minutes** de trajet en voiture du cinéma LE GRAND BLEU de Carhaix-Plouguer :

- le **CINÉ BREIZ** de Rostrenen (227 places) ;
- le **CINÉMA D'ARGOAT** de Callac⁵ (148 places) ;
- le **CINÉMA JEANNE D'ARC** de Gourin⁶ (227 places) ;
- l'**ARTHUS CINÉ** de Huelgoat⁷ (97 places).



le CINÉ BREIZ de Rostrenen



le CINÉMA D'ARGOAT de Callac



le CINÉMA JEANNE D'ARC de Gourin



l'ARTHUS CINÉ de Huelgoat

Ces établissements sont tous exploités par des associations. Leur fréquentation annuelle s'élève à **environ 10 000 entrées**, hormis le **CINÉMA JEANNE D'ARC de Gourin** dont la fréquentation ne cesse de progresser depuis 2005 (voir chapitre 2.2) et qui a généré 18 900 entrées en 2016.

Ils programment jusqu'à 3 à 5 films par semaine, à hauteur d'une dizaine de séances hebdomadaires (24 séances hebdomadaires pour le CINÉMA JEANNE D'ARC de Gourin). Les salles de Rostrenen, Gourin et Huelgoat sont programmées par l'entente CINÉDIFFUSION, et celle de Callac par l'entente MICROMÉGAS.

Leur programmation est de type **mixte généraliste / Art et Essai** : les films recommandés représentent entre 40% et 50% des séances programmées. Les cinémas bénéficient ainsi tous les 3 du **classement Art et Essai**, et **trois d'entre eux disposent d'un ou plusieurs labels**. Le CINÉMA JEANNE D'ARC de Gourin est titulaire des 3 labels.

Le prix moyen du billet oscille entre 4,30 € (l'ARTHUS CINÉ de Huelgoat) et 4,90 € (le CINÉMA D'ARGOAT de Callac).

⁵ cineargoat.free.fr

⁶ cinegourin.cine.allocine.fr

⁷ arthus-cine.fr

→ Au total, la ZIC de Carhaix-Plouguer compte **5 salles et 914 fauteuils** et enregistre **76 800 entrées** en 2016 (+6,4% en un an), soit un indice de fréquentation de l'ordre de **1,8 entrée par habitant**.

2.1.3 Les projets dans et autour de la ZIC

Dans la ZIC, l'association exploitante du CINÉMA JEANNE D'ARC de **Gourin** envisage soit l'extension à 2 salles du cinéma, soit la création d'un nouveau cinéma de 2 salles en remplacement de l'établissement actuel.

Aucun autre projet n'a été annoncé autour de la ZIC.

Équipement et fréquentation des établissements situés dans la ZIC de Carhaix-Plouguer

LOCALITÉS			ÉQUIPEMENT				FRÉQUENTATION 2016					
Commune	Population communale 2014	Population unité urbaine 2014	Temps d'accès au projet	Enseigne	Type d'établissement	Ecrans	Places	Entrées 2016	Evolution 15-16	Entrées /habitant	Entrées /séance	Taux de remplissage
Etablissement de la zone primaire												
Carhaix-Plouguer	7 391	9 215	—	LE GRAND BLEU	cinéma de proximité	1	215	28 388	6,1%	—	31,2	15,0%
Total zone primaire	12 319	—	—	—	—	1	215	28 400	6,2%	2,3	—	—
Etablissements de la zone secondaire												
Rostrenen	3 124	3 124	20 mn	CINÉ BREIZ	cinéma de proximité	1	227	11 000	8,4%	—	17,6	8,0%
Callac	2 224	zone rurale	20 mn	CINÉMA D'ARGOAT	cinéma de proximité	1	148	10 000	-2,2%	—	18,4	13,6%
Gourin	4 073	4 073	20 mn	CINÉMA JEANNE D'ARC	cinéma de proximité	1	227	18 900	8,4%	—	14,6	6,7%
Huelgoat	1 541	zone rurale	20 mn	ARTHUS CINÉ	cinéma de proximité	1	97	8 500	11,6%	—	15,0	15,7%
Total zone secondaire	30 811	—	—	—	—	4	699	48 400	6,6%	1,6	—	—
Total ZIC	43 130	—	—	—	—	5	914	76 800	6,4%	1,8	—	—

Source : HEXACOM d'après CNC et exploitants

Programmation et indicateurs économiques des établissements situés dans la ZIC de Carhaix-Plouguer

LOCALITÉS		ÉQUIPEMENT					PROGRAMMATION 2016				INDICATEURS ÉCONOMIQUES 2016				
Commune	Population communale 2014	Population unité urbaine 2014	Temps d'accès au projet	Enseigne	Type d'établissement	Ecrans	Places	Sem	Séances / salle	Part de séances A&E	Part de films A&E	Classement A&E et labels	Programmateur	Prix moyen approx. 2016	Statut de l'exploitant
Etablissement de la zone primaire															
Carhaix-Plouguer	7 391	9 215	—	—	cinéma de proximité	1	215	53	17	41,3%	51,4%	JP et PR	CINEDIFFUSION	5,12 €	associatif
Total zone primaire	12 319	—	—	—	—	1	215	—	—	41,3%	51,4%	—	—	5,12 €	—
Etablissements de la zone secondaire															
Rostrenen	3 124	3 124	20 mn	—	cinéma de proximité	1	227	53	11	40,1%	45,3%	JP	CINEDIFFUSION	4,50 €	associatif
Callac	2 224	zone rurale	20 mn	—	cinéma de proximité	1	148	53	9	53,4%	59,6%	JP et PR	MICROMEGAS	4,90 €	associatif
Gourin	4 073	4 073	20 mn	—	cinéma de proximité	1	227	53	24	39,2%	46,0%	JP, PR et RD	CINEDIFFUSION	4,80 €	associatif
Huelgoat	1 541	zone rurale	20 mn	—	cinéma de proximité	1	97	53	11	46,0%	49,6%	classé	CINEDIFFUSION	4,30 €	associatif
Total zone secondaire	30 811	—	—	—	—	4	699	—	—	43,1%	50,2%	—	—	4,70 €	—
Total ZIC	43 130	—	—	—	—	5	914	—	—	42,7%	50,5%	—	—	4,80 €	—

Source : HEXACOM d'après CNC et exploitants

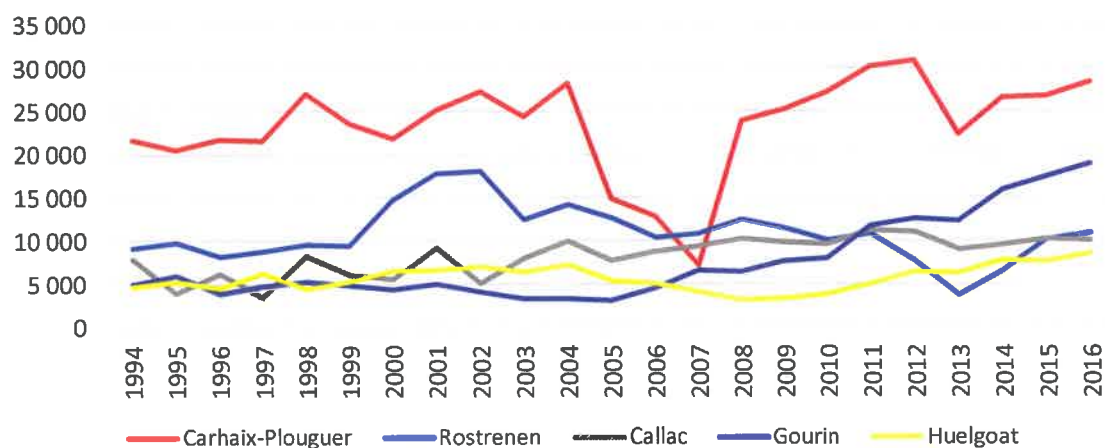
2.2 Évolution de la fréquentation des cinémas de la ZIC

Sur la période 1994-2004, la fréquentation du **GRAND BLEU** a oscillé entre 20 000 et 30 000 entrées avant d'enregistrer une forte baisse entre 2005 et 2007, en raison d'une réduction du nombre de séances hebdomadaires à 3-4 séances

Dès 2008, la relance de l'activité sur la base d'une douzaine de séances par semaine permet à la fréquentation de rejoindre son niveau antérieur (24 000 entrées). Elle dépasse la barre des 30 000 entrées en 2011 et 2012, grâce notamment au succès des films *Bowling* et *Intouchables*, avant de connaître de nouveau une légère baisse en 2013 (22 000 entrées), et atteindre finalement 28 000 entrées en 2016.

Les autres cinémas de proximité de la ZIC sont nettement en-dessous du GRAND BLEU en termes d'entrées. Notons néanmoins que la fréquentation du CINÉMA JEANNE D'ARC de Gourin a connu depuis 2005 une hausse continue, passant de 3 000 entrées en 2005 à 19 000 entrées en 2016.

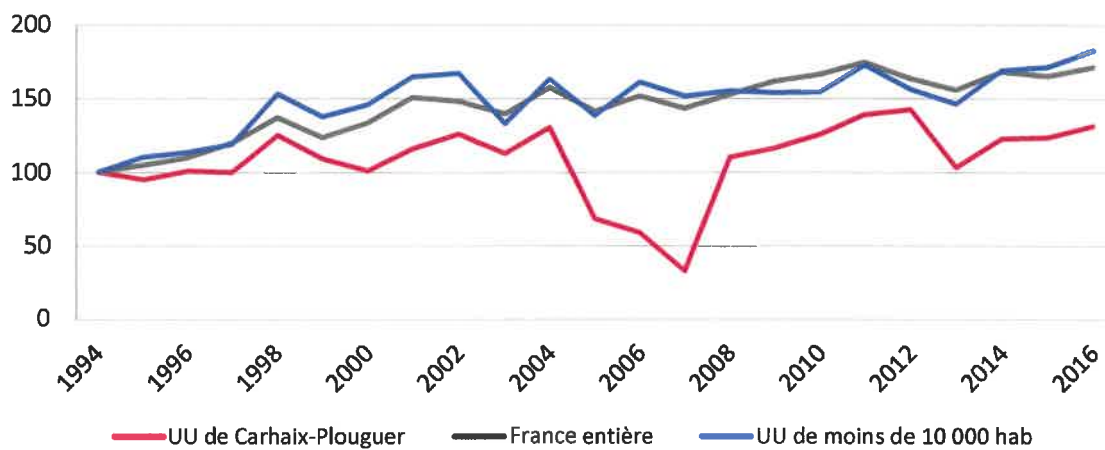
Evolution de la fréquentation des cinémas de la ZIC
 1994 - 2016



Source : HEXACOM d'après CNC

A l'exception de la période 2004-2007, **l'évolution de la fréquentation** de l'unité urbaine INSEE de Carhaix-Plouguer **en pourcentage** suit celle des unités urbaines de même strate de population, avec **un certain retard de fréquentation**.

**Évolution comparée de la fréquentation
1994-2016, base 100 en 1994**



Source : HEXACOM d'après CNC

3 Situation cinématographique dans des villes de même profil que Carhaix

"L'unité urbaine INSEE" constitue l'assiette de comparaison des agglomérations entre elles retenue par le CNC. L'unité urbaine de Carhaix-Plouguer est constituée de 9 215 habitants⁸.

Certes, il est convenu de considérer que Carhaix présente **le niveau d'équipement d'une ville de 15 000 à 20 000 habitants**, mais il nous a semblé plus prudent de comparer Carhaix aux **unités urbaines de 8 000 à 11 000 habitants** situées à **l'écart de tout pôle attractif**, équipées d'un cinéma de proximité de **2 à 3 écrans**, fonctionnant toute l'année et générant **au moins 40 000 entrées annuelles**.

Un échantillon (non exhaustif) de **13 unités urbaines** a été construit sur la base de ces critères. Outre Carhaix-Plouguer, les unités urbaines incluses dans l'échantillon sont les suivantes : Belley, Blaye, Bourg-Saint-Maurice, Coutances, Gournay-en-Bray, Gray, Hirson, Langres, Segré, Saint-Claude, Saint-Vallier et Ugine.

Les indicateurs d'équipement

La quasi-totalité des unités urbaines sélectionnées dans l'échantillon sont équipées d'un cinéma de 2 à 3 écrans, d'une capacité globale de **300 à 450 places**. Seule l'unité urbaine d'Ugine dispose d'un cinéma d'une capacité totale de plus de 600 places (une ancienne salle de spectacle), malgré que ce dernier ne soit composé que de 2 salles.

Les indicateurs de fréquentation

La majorité des établissements de l'échantillon génère entre 50 000 et 80 000 entrées annuelles. 3 établissements enregistrent entre 40 000 et 50 000 entrées annuelles. 1 établissement se démarque des autres avec un peu plus de 90 000 entrées annuelles enregistrées en 2016 (le CHANTECLER d'Ugine).

L'indice de fréquentation de ces unités urbaines oscille **entre 4,0 et 8,0 entrées par habitant**, hormis Carhaix-Plouguer (3,1 entrées/habitant) et Ugine (10,4 entrées/habitant).

Les cinémas de l'échantillon présentent un taux de remplissage compris **entre 11,0% et 21,0%**. Avec 20,7%, le cinéma LE MANGUÉ de Segré connaît le taux de remplissage le plus élevé.

Les indicateurs de programmation

7 établissements, dont LE GRAND BLEU de Carhaix-Plouguer, proposent entre **250 et 300 films par an**. LE ZOETROPE de Blaye est de loin l'établissement qui propose la programmation la plus riche, avec 298 films diffusés en 2016. Les autres établissements programment entre 200 et 250 films annuels, sauf le CINÉMAVIA de Gray et le CHANTECLER d'Ugine qui proposent entre 150 et 200 films.

Tous les établissements de l'échantillon programment **entre 15 et 25 séances hebdomadaires par salle**. Avec 24 séances par semaine et par salle, le CINÉ GALAURE de Saint-Vallier est le plus actif, juste devant le CHANTECLER d'Ugine et LE ZOETROPE de Blaye (23 séances hebdomadaires par salle pour ces 2 établissements).

⁸ Pour rappel, l'unité urbaine INSEE de Carhaix-Plouguer comprend, outre la commune centre (7 391 habitants), les communes de Treffrin (582 habitants) et Ploubnévezel (1 242 habitants).

Le ZOETROPE de Blaye



8 établissements sur les 13 considérés proposent une **programmation mixte généraliste / Art et Essai, avec plus de 25,0% de séances de films recommandés programmées**. Néanmoins la part de séances de films recommandés atteint au maximum 40,0%. LE GRAND BLEU de Carhaix-Plouguer, La MAISON DU PEUPLE de Saint-Claude et LE LONG-COURT de Coutances sont les établissements les plus orientés Art et Essai, avec respectivement 41,3%, 40,2% et 37,4% de séances de films recommandés.

Tous les établissements de l'échantillon sont classés Art et Essai, à l'exception du CŒUR D'OR de Bourg-Saint-Maurice, qui consacre cependant une part non négligeable de ses séances aux films recommandés (29,6%). La quasi-totalité des établissements classés Art et Essai dispose au moins du label *Jeune Public*. 4 établissements (la MAISON DU PEUPLE de Saint-Claude, LE LONG-COURT de Coutances, l'ÉCRAN de Gournay-en-Bray et le CINÉ GALAURE de Saint-Vallier) sont titulaires des 3 labels *Jeune Public*, *Patrimoine et Répertoire* et *Recherche et Découverte*.

Les indicateurs économiques

8 établissements sur 13 sont exploités par des associations, que ce soit de manière indépendante ou via une procédure de DSP.

La quasi-totalité des établissements de l'échantillon propose un **prix moyen du billet compris entre 5,00 € et 6,00 €**. LE CŒUR D'OR de Bourg-Saint-Maurice enregistre le prix moyen le plus élevé de l'échantillon (6,10 €), et l'ÉCRAN de Gournay-en-Bray le moins élevé (4,90 €). La moyenne pour l'ensemble de l'échantillon s'élève à **5,50 €**.

Voir tableau page suivante.

Equipement et résultats des établissements des unités urbaines de même profil que Carhaix-Plouguer

Dépt	Unité urbaine	Population 2014	Enseigne	Salles	Places	Entrées 2016	Evol 15-16	Séances/sem /salle	Sem	Taux rempl.	Films	Classement A&E et labels	Part séances A&E	Prix moyen	Statut exploitant	Indice fréq.
29	Carhaix-Plouguer	9 215	LE GRAND BLEU	1	215	28 388	6,1%	17	53	15,0%	259	JP et PR	41,3%	5,12 €	associatif	3,1
01	Belley	10 169	ARLEQUIN	3	434	51 500	1,2%	20	53	11,1%	231	classé	18,6%	5,80 €	société privée	5,1
33	Blaye	10 283	LE ZOETROPE	2	408	77 100	5,3%	23	53	15,5%	298	JP	25,9%	5,50 €	société privée en DSP	7,5
73	Bourg-Saint-Maurice	9 636	LE COEUR D'OR	3	388	61 300	6,1%	21	53	14,0%	266	non classé	29,6%	6,10 €	associatif	6,4
50	Coutances	9 218	LE LONG-COURT	2	324	64 400	-2,2%	20	53	19,2%	248	JP, PR et RD	37,4%	5,30 €	associatif	7,0
76	Gournay-en-Bray	8 062	ECRAN	2	319	51 300	8,7%	18	51	17,2%	252	JP, PR et RD	30,3%	4,90 €	associatif	6,4
70	Gray	9 483	CINEMAVIA	2	310	43 400	23,4%	15	51	18,6%	155	JP	28,7%	5,30 €	régie directe	4,6
02	Hirson	10 214	SONHIR	3	436	76 900	10,3%	17	53	19,6%	240	JP	13,3%	5,60 €	associatif	7,5
52	Langres	9 408	VOX	2	344	47 300	-2,5%	22	53	12,0%	215	JP et PR	22,5%	5,60 €	société privée	5,0
49	Segré	8 375	LE MAINGUÉ	3	375	60 800	9,4%	15	53	20,7%	210	JP et PR	20,9%	5,40 €	régie directe	7,3
39	Saint-Claude	10 706	MAISON DU PEUPLE	3	419	42 300	-0,3%	16	53	11,6%	279	JP, PR et RD	40,2%	5,40 €	associatif	4,0
26	Saint-Vallier	9 132	CINÉ GALAURE	2	350	63 400	10,0%	24	53	14,3%	278	JP, PR et RD	22,2%	5,10 €	associatif en DSP	6,9
73	Ugine	8 685	CHANTECLER	2	615	90 300	0,5%	23	53	12,2%	178	JP et RD	26,5%	5,70 €	associatif en DSP	10,4

Source : HEXACOM d'après CNC et exploitants

4 Le marché potentiel de Carhaix dans le cadre d'un cinéma de proximité modernisé

Dans le cas d'un cinéma de proximité implanté en zone rurale, on distingue :

- La fréquentation **commerciale** locale ;
- La fréquentation **scolaire**, dans le cadre des dispositifs soutenus par l'État ("École au cinéma", "Collège au cinéma" et "Lycéens au cinéma"), qui peuvent le cas échéant être complétés par un dispositif de cinéma scolaire propre à la commune.

4.1 La fréquentation commerciale résidentielle

4.1.1 Méthodologie

L'analyse des données nationales (enquête Médiamétrie pour l'année n publiée par le CNC en mai de l'année n+1) montre que l'âge est le premier facteur qui permet de différencier les comportements, les catégories socioprofessionnelles (CSP) venant immédiatement derrière, en second facteur.

On calculera donc le **potentiel théorique** de la zone à partir de la structure par âges, en corrigeant les résultats par les CSP, selon les deux étapes suivantes :

1. On applique à chaque tranche d'âges (population de la zone x poids de la tranche d'âges dans la zone), le taux de pénétration et le nombre d'entrées moyen observé au niveau national affecté d'un coefficient minorateur pour la zone secondaire. On obtient ainsi le potentiel théorique de la zone à partir de la structure par âge.
2. On pondère le nombre d'entrées en tenant compte de la structure CSP de la zone, en calculant pour chaque CSP un coefficient pondérateur de celle-ci dans la zone par rapport au poids de la CSP au niveau national.

Une fois le potentiel d'entrées déterminé sur la zone, on évalue le **potentiel réalisable** d'un établissement de type "cinéma de proximité"...

- en déduisant la part estimée des entrées réalisées dans la zone par les autres cinémas dans et, le cas échéant, autour de la zone ;
- en déduisant, si justifié, une fuite d'entrées vers les pôles cinématographiques attractifs autour de la zone, en fonction de la distance-temps du site du projet à ces établissements ;
- en ajoutant des éventuels reports d'entrées des cinémas susceptibles d'être impactés par le nouvel établissement.

4.1.2 Le potentiel théorique de la zone

	Zone secondaire	Zone primaire	ZIC
Population 2014 de la zone	30 800	12 300	43 100 habitants
Potentiel théorique (indices Médiamétrie 2016)	65 600	49 900	115 500
Part dans la zone	56,8%	43,2%	100,0%
Indice de fréquentation correspondant	2,1286	4,0512	2,6778
Fréquentation THEORIQUE de la zone			115 500 entrées

© HEXACOM 2017

Le **potentiel théorique** du territoire s'élève à **environ 115 500 entrées**, sur la base de la structure socio-démographique de 2014 et des comportements de fréquentation de 2016.

[Voir tableau détaillé en annexe 2](#)

4.1.3 Le marché résiduel

Dans une seconde étape, pour évaluer le marché disponible — ou marché résiduel — on déduit la fréquentation potentiellement réalisable par les établissements dans la ZIC, ainsi que la fréquentation réalisable par les établissements en périphérie de la zone, mais qui exercent une attractivité sur celle-ci.

Pour les établissements de la ZIC

La part de fréquentation réalisée dans la ZIC est estimée à **100%** pour tous les cinémas de proximité de la zone secondaire. En effet, même s'ils sont situés en bordure de la ZIC, ces établissements fonctionnent avec une clientèle très locale.

Nous ne disposons pas d'information précises sur la réalité et le calendrier d'un éventuel projet d'extension du cinéma de **Gourin** qui justifierait une prise en compte de ce projet dans l'estimation du marché potentiel de Carhaix. Quoiqu'il en soit, son implantation en limite de la ZIC de Carhaix (à 20 minutes de trajet) permettra, si ce projet se confirme, au cinéma de Gourin de mieux répondre à la demande d'une clientèle domiciliée au sud de la ZIC de Carhaix.

Pour les établissements hors ZIC : impact des pôles attractifs

Aucun pôle attractif n'est situé à proximité de la ZIC de Carhaix-Plouguer.

Le multiplexe CINÉVILLE de **Quimper** et le pôle cinématographique du centre-ville de Brest (MULTIPLEXE LIBERTÉ, LES STUDIOS, CELTIC) sont situés à environ **1 heure de trajet** de Carhaix, à trafic et météo normale. Il n'est pas exclu que certains spectateurs fréquentent ces établissements, mais dans une pratique plutôt occasionnelle. Cette réalité ne peut être prise en compte dans la présente étude de marché pour un projet dont un des objectifs est de **mieux répondre à une demande mal satisfaite sur le territoire**, laquelle peut conduire actuellement à une évacuation vers Quimper et Brest.

4.1.4 La fréquentation commerciale résidentielle réalisable

La fréquentation réalisable comprend le marché résiduel augmenté des reports d'entrées éventuels des cinémas implantés dans ou proches de la zone de chalandise.

Reports d'entrées des cinémas existants

Les cinémas de proximité de la zone secondaire sont susceptibles d'être légèrement affectés par le développement d'une offre cinématographique plus étoffée à Carhaix-Plouguer. Le nouveau cinéma serait susceptible de capter entre 5% et 15% de la fréquentation totale de ces établissements.

Estimation de la fréquentation commerciale locale réalisable

	Zone secondaire	Zone primaire	ZIC
Population 2014 de la zone	30 800	12 300	43 100 habitants
Fréquentation THEORIQUE de la zone			115 500 entrées
Fréquentation 2016 cinémas dans la ZIC à déduire			
CINÉ BREIZ – Rostrenen	-11 000		
CINÉMA D'ARGOAT – Callac	-10 000		
CINÉMA JEANNE D'ARC – Gourin	-18 900		
ARTHUS CINÉ – Huelgoat	-8 500		
Soit en entrées à déduire	-48 400	0	-48 400
Fréquentation potentielle DISPONIBLE			67 100
Reports d'entrées des cinémas de proximité de la ZIC, à ajouter			
Taux	(+5% / +15%)		
Soit en entrées à ajouter	(+2 400 / +7 300)	0	(+2 400 / +7 300)
Fréquentation potentielle RÉALISABLE			69 500 – 74 400

© HEXACOM 2017

Commentaires

1. Le territoire est susceptible de générer environ **115 500 entrées commerciales**, nonobstant l'environnement cinématographique.
2. Les cinémas de la ZIC ont généré **48 400 entrées** en 2016.
3. Le nouveau complexe cinématographique de Carhaix-Plouguer pourrait **capter entre 2 400 et 7 300 entrées** aujourd'hui générées par les établissements de proximité de la ZIC.
4. In fine, le **marché potentiel cinématographique de Carhaix-Plouguer, hors séances scolaires, est estimé entre 69 000 et 74 000 entrées.**

4.2 La fréquentation scolaire

Pour évaluer la fréquentation potentielle scolaire, nous prenons comme référence les résultats observés sur les dispositifs conventionnés *École et cinéma*, *Collège au cinéma* et *Lycéens et apprentis au cinéma* dans des petites villes⁹. L'évaluation est fondée sur les effectifs de l'année scolaire 2016-2017 des établissements scolaires de Carhaix-Plouguer, hors centres de loisirs.

Nous avons pris les **hypothèses** suivantes :

- "école et cinéma" : 50% à 60% des effectifs des écoles sont inscrits et 95% des élèves inscrits suivent l'ensemble d'un cycle de 3 séances dans l'année ;
- "collège au cinéma" : 30% à 40% des effectifs des collèges sont inscrits et 95% à 100% des élèves inscrits suivent l'ensemble de cycle de 3 séances dans l'année ;
- "lycéens et apprentis au cinéma" : 10% à 15% des effectifs des lycées sont inscrits et la totalité des élèves inscrits suivent l'ensemble de cycle de 3 séances dans l'année.

Dans notre estimation, nous avons estimé les entrées réalisées à travers des dispositifs à l'initiative du cinéma, des établissements scolaires ou de la collectivité locale, appelées "**séances à la demande**", sur la base moyenne de **20%** des entrées scolaires réalisées sur les dispositifs.

Calcul de la fréquentation scolaire

Établissements publics et privés concernés	Effectifs 2016/2017	Inscrits dispositifs	Taux de présence	Entrées réalisables	
Écoles	570	50 - 60 %	95%	820	980
Collèges	750	30 - 40 %	95%	640	900
Lycées	920	10 - 15 %	95%	280	410
Total hors séances sur "dispositifs"	2 240	—	—	1 740	2 290
Estimation séances "à la demande"					
Taux retenu				20%	20%
Fréquentation déduite				350	460
Total fréquentation scolaire				2 090	2 750

Source : HEXACOM d'après Rectorat de l'Académie de Rennes

 Voir calculs détaillés dans le tableau en annexe 2

D'après les indices d'HEXACOM (issus des études du CNC), la fréquentation scolaire réalisable avec les établissements scolaires de Carhaix-Plouguer sur les trois dispositifs conventionnés et avec des séances à la demande s'élève **entre 2 000 et 3 000 entrées**.

Il s'agit bien sûr d'une approche théorique et le succès de ces opérations peut aller bien au-delà des hypothèses proposées, grâce aux moyens mis en œuvre (politique d'animation jeune public, transports scolaires), à l'implication des établissements scolaires, à l'intérêt porté par les enseignants au cinéma, etc.

4.3 Conclusion sur la fréquentation réalisable

⁹ Rappelons que chaque dispositif permet aux élèves des établissements de la commune (ou de la Communauté de communes si des moyens de transport scolaire sont organisés), qu'ils soient publics ou privés, de **se rendre trois fois dans l'année au cinéma dans le cadre d'un projet pédagogique**. Cependant, dans certains départements, la fréquence peut aller à quatre, cinq, voire six séances dans l'année pour les établissements les plus dynamiques.

Synthèse de la fréquentation réalisable

	ZIC du projet	
Fréquentation potentielle		
Fréquentation commerciale résidentielle	69 500 – 74 400	96%
Fréquentation scolaire	2 100 – 2 800	4%
Total	71 600 – 77 100	100%
Total fréquentation potentielle (arrondie)	72 000 – 77 000 entrées	—

© HEXACOM 2017

- ⇒ **Le marché potentiel réalisable** par un équipement modernisé et adapté en nombre de salles et de fauteuils à Carhaix-Plouguer est estimé **entre 72 000 et 77 000 entrées** lors des années de forte fréquentation.
- ⇒ Ce marché potentiel représente **un gain de 43 000 à 49 000 entrées** par rapport à la fréquentation cinématographique du GRAND BLEU en 2016 (28 000 entrées).
- ⇒ Il correspond à un indice de fréquentation de **7,8 à 8,4 entrées par habitant** de l'unité urbaine de Carhaix-Plouguer (contre 3,1 actuellement), et de **2,8 à 2,9 entrées par habitant de la ZIC** (contre 1,8 actuellement), à rapprocher de la moyenne nationale qui était de 3,34 en 2016.

5 La taille de l'équipement adaptée au marché potentiel

Le dimensionnement d'un établissement cinématographique s'obtient en utilisant le taux de remplissage moyen des établissements de même catégorie, sur la base d'un nombre moyen annuel de séances par salle.

Les cinémas de proximité dans cette strate d'unités urbaines¹⁰ présentent en moyenne un **taux de remplissage de 13,1%**, inférieur à la moyenne nationale qui était de **14,4% en 2016**. Cependant, les cinémas de proximité modernisés connaissent en général un taux d'occupation bien supérieur à celui des salles non modernisées, autour de **15% à 18%**, voire 20% dans certains cas (voir chapitre 3).

Dans le cas du futur complexe cinématographique de Carhaix-Plouguer, nous retiendrons un taux de remplissage conforme à celle de cinémas modernisés dans cette catégorie de villes, soit **18,0%** (un peu plus élevé que le taux actuel qui est de 15%).

Pour le calcul de la capacité, nous avons retenu les modalités de fonctionnement suivantes :

- Une ouverture toute l'année sans interruption (idem actuellement), soit **53 "semaines cinéma"** (idem actuellement) ;
- **17 séances** en moyenne par semaine et par salle, incluant les séances scolaires (idem actuellement).

Estimation de la capacité

	Formule	Hypothèse basse	Hypothèse haute
Fréquentation annuelle	A	72 000	77 000
Nombre de semaines	B	53	53
Nombre de séances hebdomadaires par salle	C	17	17
Nombre de séances annuelles	BxC	901	901
Nombre d'entrées par séance	A/(BxC)	80	85
Taux de remplissage moyen retenu	D	18%	18%
Capacité déduite	(Ax(BxC))/D	444	475

© HEXACOM 2017

- ➔ En théorie, la **jauge idéale** pour réaliser ce marché se situe autour de **460 places à répartir en 3 salles** (par exemple : 240 + 160 + 60)
- ➔ Au regard de la capacité actuelle (215 places), le besoin est estimé à environ 250 places supplémentaires.

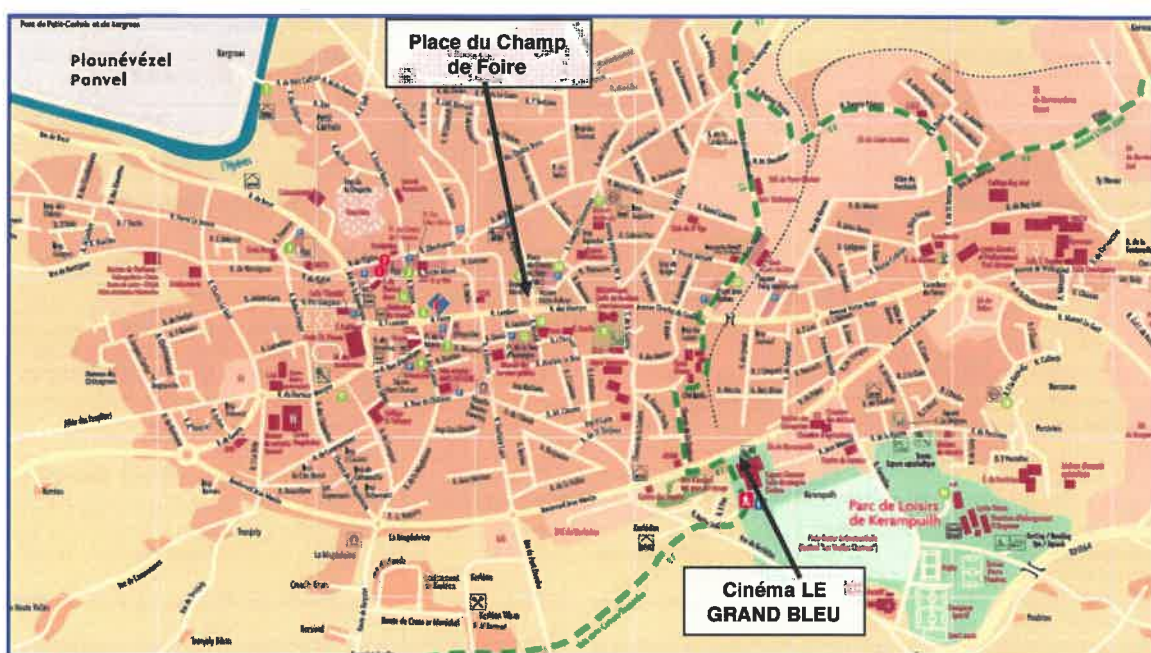
¹⁰ L'unité urbaine INSEE de Carhaix-Plouguer compte 9 215 habitants en 2014.

6 Analyse des deux options d'implantation

Deux scénarios sont identifiés :

1. **Construction d'un nouveau complexe de 3 salles** aux abords de la place du Champ de Foire, en centre-ville ;
2. **Extension du cinéma actuel.**

Localisation des deux sites



Ces deux scénarios d'implantation peuvent être analysés au regard de **l'impact sur le centre-ville** et sur le **développement de la fréquentation**, sur la base d'une grille d'analyse multicritères permettant de mettre en évidence **les avantages et inconvénients** de chaque emplacement.

La grille a été élaborée selon les critères les plus discriminants pour la réussite d'un cinéma. Ces critères, éprouvés par HEXACOM dans le cadre d'autres missions, permettent de vérifier si les deux sites envisagés sont en **adéquation à la fois avec les objectifs de la Ville et avec les facteurs de fréquentation cinématographique.**

Tableau synoptique : avantages et inconvénients des 2 sites

Critères	Site centre-ville	Cinéma LE GRAND BLEU
Situation dans la ville	Position centrale	Position excentrée
Adéquation du site à un projet de 3 salles / 460 fauteuils (1500 m² SHON en approche "moyenne")	Très bonne	Moyenne : Problèmes de cohabitation à prévoir avec l'implantation du futur Palais des Sports et des Congrès Problèmes de sol meuble entraînant des surcoûts importants dans la construction
Possibilité d'aménager un espace bar-caféteria	Existence d'un bar attenant au site du projet	Oui au sein de l'Espace Glenmor, mais non permanent
Bars et restaurants à proximité immédiate	Oui	Non
Stationnement à proximité immédiate Nécessité de 130 à 170 places pour 3 salles / 500 fauteuils	Très bon : Aménagement de places de parking dans le cadre de la reconfiguration de la place du Champ de Foire + parking place de la Tour d'Auvergne à 100 m	Problématique à terme : Plus de 300 places gratuites actuellement Problèmes de cohabitation aux mêmes heures entre les activités de l'Espace Glenmor, du centre de congrès et du futur Palais des Sports et des Congrès
Accessibilité en voiture (voies d'accès)	Très bonne Via la rue des Martyrs/avenue Charles de Gaulle (principal axe commerçant)	Bonne : Via le boulevard extérieur Jean Mouin
Accessibilité en transport en commun : service de bus à la demande (Hep le Bus) du lundi au samedi de 9h à 19h	Excellente Arrêt Place du Champ de Foire	Moyenne Arrêt Piscine Plijadour, à environ 300 m
Accessibilité piétons	Excellente (centre-ville)	Faible (périphérie)
Accessibilité cyclistes	Moyenne, mais qui sera améliorée dans le cadre du projet de revitalisation du centre-ville	Moyenne Par les voies routières et la voie verte Carhaix/Rosporden
Visibilité par rapport aux flux de personnes (rues commerçantes, services publics...)	Excellente : Position centrale dans la ville	Moyenne : Position excentrée au sud-est de la ville.
Visibilité culturelle et de loisirs	Excellente : Fonction de centre-ville, proche de la médiathèque	Excellente : Au sein de l'espace Glenmor (centre de congrès et de spectacles), lui-même au sein du Parc de Loisirs de Kerampuilh (site du festival des Vieilles Charrues)
Proximité d'établissements scolaires	Très bonne : A proximité de nombreux établissements scolaires de la ville	Bonne : Non loin du lycée Diwan

Avantages et inconvénients communs aux deux sites

- Les atouts
 - Bonne lisibilité culturelle et de loisirs, avec un avantage au centre-ville
 - Proximité d'établissements scolaires.
 - Bonne accessibilité en voiture pour les deux sites, avec néanmoins des difficultés de cohabitation à prévoir au niveau de l'Espace Glenmor
- Les faiblesses
 - Accessibilité cycliste moyenne

Avantages et inconvénients du site de la Place du Champ de Foire

- Les atouts
 - Position centrale dans la ville
 - Excellente accessibilité piétonne
 - Bonne visibilité par rapport aux flux de personnes
 - Présence de bars et restaurants à proximité
 - Très bonne desserte par le réseau de bus à la demande
- Les faiblesses
 - Accessibilité cycliste moyenne

Avantages et inconvénients du site de l'espace Glenmor

- Atouts
 - Présence d'un parking de 300 places dédié à l'espace Glenmor, mais insuffisant en cas de spectacle au Glenmor et de soirée au Palais des Sports et des Congrès
 - Présence d'un espace cafétéria
- Faiblesses
 - Position excentrée dans la ville
 - Problème de constructibilité : les études de sol indiquent un surcoût important lié à la nature du terrain (sol meuble nécessitant des fondations en profondeur).
 - Faible accessibilité piétonne
 - Visibilité moyenne par rapport aux flux de personnes

Conclusion

Les 2 sites d'implantation envisagés présentent des avantages et des inconvénients communs, notamment en termes d'accessibilité et de lisibilité culturelle.

Le site de la **Place du Champ de Foire** apparaît **plus favorable** à la fréquentation cinématographique, dans la mesure où les conditions d'accès et de stationnement pour les publics véhiculés sont plus aisées qu'à l'espace Glenmor. Le projet de cinéma en centre-ville s'inscrit dans une volonté politique de redynamisation du centre-ville sur un site stratégique en centre-ville et, à ce titre, peut aussi bénéficier en retour d'une nouvelle attractivité du centre-ville pour les commerces et services.

7 Analyse financière

7.1 Estimation du coût d'investissement pour un projet de 3 salles en centre-ville

La présente étude vise à fournir des **éléments de cadrage du coût d'investissement** qui servira de base à l'élaboration du montage financier d'une éventuelle opération de création d'un établissement de **3 salles et 460 places**.

7.1.1 Méthodologie pour une opération de type "création neuve"

Le montant de l'investissement d'une **création**, avant chiffrage par un architecte ou un programmiste, peut être approché à partir des **ratios moyens** calculés pour des projets comparables selon une double approche :

- Une approche fondée sur les ratios moyens de **coût au fauteuil**,
- Une approche fondée sur les ratios moyens de **coût au mètre carré SHON**.

Cette évaluation est réalisée à partir des données recueillies auprès de l'**architecte-conseil de l'ADRC**. Elle s'appuie sur l'exploitation des données relatives aux projets ayant sollicité une aide financière du CNC en 2013-2014¹¹ (chaque année, une trentaine de dossiers font l'objet d'une instruction), selon une typologie d'opération (création, restructuration-extension, réhabilitation, rénovation, amélioration).

Les ratios de coûts sont donnés hors "lot divers et honoraires" (honoraires d'architecte, étude de marché, assurances, bureau de contrôle, CST, imprévus...), hors VRD et hors équipements cinématographiques (projecteurs et serveurs numériques, écrans, sonorisation), ce qui suppose donc de réintroduire ces coûts dans l'estimation finale (voir plus loin).

Ratios de coûts prévisionnels utilisés (€HT)

Type d'opération	Année de référence	Type de Maîtrise d'ouvrage	Nombre de projets	Moyenne coût au fauteuil (SU)	Moyenne coût au m ² SHON	Coût médian
Création	2016	Privée ou mixte	10	4 500 – 5 100 €	1 400 – 1 600 €	4,0 M€
		Publique	4	4 800 – 6 100 €	2 100 – 2 600 €	1,5 M€
		Moyenne	14	4 600 _ 5 600 €	1 400 – 1 800 €	3,3 M€

Source ADRC

En 2016, les projets de création sous maîtrise d'ouvrage publique examinés dans le cadre d'une demande d'aide sélective du CNC comportaient des dossiers pour des cinémas mono écran ou de deux salles, implantés en Ile-de-France où les coûts de construction sont plus élevés qu'en province.

C'est pourquoi, nous proposons de retenir les ratios moyens pour l'ensemble des projets analysés :

- **Coût au fauteuil : 4 600 à 5 600 €**
- **Coût au mètre carré SHON : 1 400 à 1 800 €**

Les postes équipements cinématographiques et lot "divers" peuvent s'élever entre 15% et 20% selon le niveau de complexité de l'opération. **Dans le cas de Carhaix, nous retiendrons une maîtrise d'ouvrage publique avec un taux moyen de 20%.**

En matière de création, le ratio de surface des salles utilisé se situe entre 1,40 à 1,60 m² par place (Surface Utile) pour un équipement de nouvelle génération (type multiplexe), selon le niveau de confort retenu (fauteuils Club ou à assise relevable, entre-axe...). Nous proposons de retenir un ratio médian de **1,50 m² par place (SU)**.

¹¹ Le rapport de l'ADRC sur les coûts des projets en 2015-2016 n'était pas paru à la date de rédaction de ce document.

Les équipements techniques

Les ratios de l'ADRC sont construits sans prendre en compte les devis d'équipement en cabine numérique (image, écran, son), ni mobilier, ce qui nécessite de compléter l'estimation qui pourrait être faite avec ces ratios.

Dans ce cadre, nous prendrons comme hypothèses :

- Un équipement cinématographique numérique complet évalué aux coûts de **80 000 €HT** par salle pour un ensemble projecteur-serveur-sonorisation-écran avec installation et câblage compris ;
- Une caisse informatique : 5 000 €
- Un comptoir billetterie-bar-confiserie : 10 000 €
- 6 panneaux d'affichage papier à 2 000 € pièce : 12 000 €
- 3 panneaux d'affichage électronique à 15 000 € pièce : 45 000 €

L'ensemble des équipements techniques représentent un coût d'investissement de **312 000 €HT**.

7.1.2 Calcul d'une estimation pour 3 salles et 460 places

Estimation du coût

Capacité	Hypothèses basse / haute	Coût médian
SHON	Environ 1 200 m ²	Environ 1 200 m ²
Coût hors foncier	2,76 à 3,35 M€ HT	3,05 M€ HT
Ratio coût au fauteuil	6 000 à 7 300 €HT	6 600 €HT

→ Dans une première approche, sur la base des indicateurs retenus, le **coût Toutes Dépenses Confondues** (assurances et honoraires compris), **hors foncier** (et hors parking), pour la **création** d'un cinéma de **3 salles et 460 places** s'établit **entre 2,8 et 3,3 M€HT** (moyenne 3,0 M€).

→ Ce coût d'investissement correspond à un ratio de **6 000 à 7 300 €HT/fauteuil** (moyenne 6 600 €HT)

 Voir estimations détaillées en **annexe 3**.

7.2 Identification des aides à l'investissement

Les dispositifs d'aide à l'investissement actuellement en vigueur

Organisme	Intitulé de l'aide	Taux d'intervention et plafonds	Dépenses éligibles
Etat - CNC	Aide sélective à la création et à la modernisation de salles dans les zones insuffisamment desservies	Environ 10 à 20% du coût HT en fonction de la nature du projet global et de son impact prévisible (aide réservée aux projets situés dans des zones mal desservies, y compris pour l'Art & Essai)	Travaux de construction et d'aménagement
Région Bretagne	Aide à la modernisation et à l'équipement des cinémas indépendants	20% maximum du coût HT, d'une dépense subventionnable plafonnée à 675 000 €, soit une subvention de 135 000 € maximum	Travaux de construction et d'aménagement
	Contrat de partenariat avec le Pays COB	20% du coût HT, plafonnée à 500 000 €	Travaux de construction et d'aménagement
	Contrat de Plan Etat-Région – Création ou réhabilitation d'équipements de centralité	10 à 40% du coût HT, plafonnée à 300 000 € (+10% pour les projets à haute performance environnementale)	Travaux de construction et d'aménagement
Département du Finistère	Contrat de Territoire – Equipements structurants	30% du coût HT, plafonnée à 100 000 €	Travaux de construction et d'aménagement
Poher Communauté	<i>Non retenu à ce stade de l'étude</i>		

Source : Hexacom

Principes de la "loi Sueur"

Elle permet aux collectivités locales (Régions, Départements, EPCI, Communes) de subventionner une entreprise existante d'exploitation cinématographique pour les établissements réalisant moins de 7500 entrées hebdomadaires ou qui sont classés Art & Essai. **Sont donc exclues de la Loi Sueur les collectivités locales et associations loi de 1901 maîtres d'ouvrage du projet.**

L'aide accordée par l'**ensemble des collectivités locales** ne peut excéder **30% du chiffre d'affaires HT** (et hors TSA) s'il s'agit d'une aide en fonctionnement, ou **30% du montant HT de l'investissement**.

Remarque : le transfert de droits acquis au **SFEIC** d'une collectivité à un exploitant privé n'entre pas dans le cadre de la loi Sueur (source CNC).

7.2.1 L'aide sélective du CNC

Principes

En cas de création de salles de cinéma, cette aide est accordée prioritairement aux projets situés dans des zones géographiques insuffisamment équipées ou **dans des agglomérations insuffisamment équipées en établissements classés Art & Essai**.

Une commission composée de représentants des collectivités territoriales, de professionnels du cinéma, de représentants des organismes bancaires spécialisés et des administrations concernées est chargée de donner un avis sur les demandes de subvention au terme d'une analyse menée selon **plusieurs critères** :

- intérêt cinématographique et marché du projet,

- utilité sociale et rôle dans la desserte du territoire,
- qualité de l'aménagement,
- rapport entre le montant des investissements et les enjeux du projet,
- conditions de l'équilibre financier de l'exploitation future,
- qualité de l'animation et des orientations culturelles,
- prise en compte des participations des collectivités territoriales.

Conditions d'éligibilité

- entité propriétaire de moins de 50 écrans,
- aide en complément du fonds de soutien,
- aide attribuée qu'à l'**entité juridique propriétaire du fonds de commerce** ou exploitante (par exemple : commune ou intercommunalité dans le cas d'une DSP), mais en aucun cas au propriétaire des murs de l'établissement concerné ;
- dans les grandes villes, l'aide est réservée aux établissements classés Art & Essai ou ayant un projet de classement ;
- activité cinématographique significative : 5 séances hebdomadaires minimum ;
- réalisation d'une étude de marché ;
- les travaux ne doivent pas être commencés avant que la Commission n'ait donné son avis sur le projet.

Montant de l'intervention

Il s'agit d'une aide dite "**sélective**" pour laquelle il n'y a donc **pas de taux d'intervention prédéfini**. La Commission d'aide sélective se prononce en fonction de critères relatifs à l'intérêt cinématographique du projet, au marché potentiel à la desserte du territoire et à la qualité de l'animation et des orientations culturelles. Toutefois, on observe dans la pratique que les aides attribuées se situent **entre 10% et 20% du montant HT du coût du projet**.

Les montants les plus élevés — entre 500 000 et 800 000 euros — ont été attribués à des projets de création de cinémas de nouvelle génération de plus de 6 salles par des exploitants indépendants, dans des zones sans concurrence (ou avec l'accord des concurrents).

*Voir [page suivante](#) : Exemples de projets de création d'un **cinéma de 3 salles** ayant bénéficié d'une aide du CNC depuis 2009*

Service instructeur

Centre National de la Cinématographie / Direction du cinéma, Service de l'exploitation

Joséphine GRASSET / Marion GOLLÉTY, chargées de mission

11, rue Galilée – 75116 Paris

Tel. 01 44 34 35 59 et 01 44 34 35 86 – Fax 01 44 34 34 79

josephine.grasset@cnc.fr et marion.gollety@cnc.fr

Exemples de projets de création d'un cinéma de 3 salles ayant bénéficié d'une aide du CNC depuis 2009

Commission	Localité concernée	Type de projet	Salles/ places	Maître d'ouvrage	Montant du projet HT	Subvention
Novembre 2017	Ancenis (44)	Création d'un complexe de 3 salles par transfert d'un cinéma mono-écran	3	Communauté de communes du Pays d'Ancenis		400 000 €
Novembre 2017	Gréoux-les-Bains (04)	Création d'un complexe de 2 salles et d'un espace de projection en plein air par transfert d'un complexe de 2 salles	3	SAS Ecociné Verdon		450 000 €
Juin 2017	Vaison-la-Romaine (84)	Création d'un complexe de 3 salles par transfert d'un complexe de 2 salles	3	SAS Regain		500 000 €
Juin 2017	Digoin (71)	Création d'un complexe de 3 salles par transfert d'un cinéma mono-écran	3	Association Panacea Entertainment		500 000 €
Novembre 2016	Mennecy (91)	Création d'un complexe de 3 salles	3	SAS Cinéma Confluences Mennecy		175 000 €
Juin 2016	Héric (44)	Restructuration-extension d'un cinéma mono-salle à 3 salles	3	Association Cinéma Le Gén'Eric		500 000 €
Mars 2016	Neufchâteau (88)	Création d'un complexe de 3 salles par transfert de la salle existante	3	Communauté de communes du Bassin de Neufchâteau	3,3 M€	400 000 €
Mars 2016	Rillieux-la-Pape (69)	Création d'un complexe de 3 salles par transfert de la salle existante	3	SAS Ciné-Rillieux (CDC-URFOL)	3,56 M€	350 000 €
Juillet 2015	Rumilly (73)	Création d'un complexe de 3 salles par transfert de la salle existante	3	Ville de Rumilly	4,15 M€	464 000 €
Juillet 2015	Noyon (60)	Création d'un complexe de 3 salles par transfert d'un complexe de 3salles	3	SAS Le Nouveau Cinéma Paradiso	nc	410 000 €
Décembre 2013	Berck-sur-Mer (62)	Création d'un complexe de 3 salles par transfert de la salle existante	3	Communauté de communes Opale Sud	nc	250 000 €
Février 2013	Saint-Malo (35)	Création d'un complexe de 3 salles au sein d'un pôle culturel de centre-ville	3	Ville de Saint-Malo	3,1 M€ (*)	310 000 €
Février 2012	Guebwiller (68)	Création d'un complexe de 3 salles par transfert d'un cinéma mono écran	3	SARL SG Cinéma Le Florival	2,5 M€ (*)	600 000 €
Juin 2011	Evron (53)	Création d'un complexe de 3 salles par transfert d'un complexe de 2 salles	3	Communauté de communes du Pays d'Evron	2,4 M€ (*)	150 000 €
Juillet 2010	Saint-Sulpice (81)	Création d'un complexe de 3 salles par transfert de la salle existante PROJET ABANDONNÉ	3	SARL CinéJYB	nc	400 000 €
Mars 2010	Leucate (11)	Création d'un complexe de 3 salles par transfert d'un complexe de 3 salles	3	SARL Cinex-Loisirs	nc	350 000 €
Juin 2009	Nogent-le-Rotrou (28)	Création d'un complexe de 3 salles par transfert de la salle existante	3	Ville de Nogent-le-Rotrou	3,4 M€ (*)	350 000 €

Source : Hexacom d'après CNC

(*) hors équipement de projection numérique

→ Pour le projet de création d'un complexe de **3 salles à Carhaix** d'un montant moyen de **3,0 M€**, porté par la Ville, nous retiendrons une aide sélective possible de **500 000 €** du CNC, soit **13%** du coût des travaux.

7.2.2 La Région Bretagne

Principes

La Région Bretagne peut soutenir les travaux de création et de modernisation de salles de cinéma à travers **trois dispositifs cumulables**.

1. Le "dispositif d'aide à la modernisation d'équipement des cinémas Indépendants" (privé ou public)

Conditions d'éligibilité : les mêmes que pour l'aide sélective du CNC

- entité propriétaire de moins de 50 écrans,
- aide en complément de l'aide sélective du CNC,
- aide attribuée à l'**entité juridique propriétaire du fonds de commerce** ou exploitante (par exemple : commune ou intercommunalité dans le cas d'une DSP), mais en aucun cas au propriétaire des murs de l'établissement concerné,
- production d'un projet culturel accompagné d'un budget de fonctionnement crédible et compatible avec les capacités de financement du maître d'ouvrage

Montant de l'intervention

- Taux de subvention : 20% maximum d'une dépense subventionnable plafonnée à 675 000 €
- Plafond : subvention d'investissement **plafonnée à 135 000 €**, versée au prorata des dépenses réellement réalisées.
- L'aide ne concerne pas les dépenses portant sur les surfaces extérieures à l'établissement (parkings, voies d'accès...).

➔ A ce stade du projet de Carhaix, et compte tenu d'un coût moyen estimé à 3,0 M€, nous proposons de retenir une subvention maximale d'un montant de **135 000 €**.

Service instructeur

Région Bretagne
Direction de la culture et des pratiques culturelles
SIMAG – Service Images et industries de la création
Guillaume ESTERLINGOT, Chef de service
Tel. 02 99 27 11 69

2. Le contrat de partenariat avec le Pays Centre Ouest Bretagne (COB)

Conditions d'éligibilité

- Opération inscrite dans le contrat de partenariat, dans une démarche globale d'aménagement et avec un portage intercommunal (point négociable)
- Présentation d'un projet culturel d'exploitation de l'équipement public
- Présentation d'un projet de fonctionnement : mode de gestion, implication d'une association, soutien éventuel de la collectivité locale, etc.

Montant de l'intervention

- Taux de subvention sur le gros œuvre ("coque") : 20%
- Taux de subvention sur l'aménagement intérieur et les équipements : 20%
- **Plafond de subvention : 500 000 €**

➔ A ce stade du projet, et compte tenu d'un coût moyen estimé à 3,0 M€, nous proposons de retenir une subvention maximale de **500 000 €**.

Service instructeur

Pays du Centre Ouest Bretagne

Marie-Hélène COSQUERIC, Coordinatrice culture
Tél: +33 (0)2.96.29.26.53 ligne directe : + 33(0)2 96 29 36 26
courriel : mh.cosqueric@centre-ouest-bretagne.org

3. Le contrat de Plan Etat-Région 2014-2020 (CPER) – Fiche Action 4.2 – Création ou réhabilitation d'équipements de centralité

Conditions d'éligibilité

- Construction/réhabilitation d'équipements culturels (dont cinéma)
- Construction/réhabilitation d'espaces associatifs structurants à l'échelle de l'intercommunalité, offrant des services à la population
- (...)

Territoires cibles

- Villes petites et moyennes dont les fonctions de centralité sont fragilisées, identifiées sur une carte, et prenant en compte les documents de planification (SCOT...) et les spécificités des territoires les moins denses de la région (Bretagne centrale).

Critères de sélection

- Projet s'intégrant à une démarche globale de revitalisation du centre-ville
- Portage intercommunal (si MO communale implication effective de l'EPCI dans la démarche)

Montant de l'intervention

- Dépenses éligibles : investissement et études préalables aux travaux
- Minimum d'autofinancement : 20%
- Taux de subvention : 10% à 40% tous financements de l'Etat confondus (bonus de 10% en cas de bâtiment haute performance environnementale)
- **Plafond de subvention 300 000 €**

→ A ce stade du projet, sous réserve d'une possibilité de cumul des trois types d'aide de la Région, nous proposons de retenir une subvention de **300 000 €**.

Service instructeur

Pays du Centre Ouest Bretagne

Marie-Hélène COSQUERIC, Coordinatrice culture
Tél: +33 (0)2.96.29.26.53 ligne directe : + 33(0)2 96 29 36 26
courriel : mh.cosqueric@centre-ouest-bretagne.org

A noter que, si le **Programme Leader** ne peut pas soutenir directement l'investissement dans la création d'un cinéma, il a vocation à intervenir dans le démarrage de projets innovants. Il a ainsi soutenu la mise en réseau des bibliothèques du territoire. Il pourrait ainsi intervenir dans la mise en œuvre de **collaborations innovantes entre les cinémas du territoire** comme, par exemple, la création d'un poste "partagé" de médiateur culturel.

7.2.3 Le Département du Finistère

Le Département peut intervenir dans le cadre du **Contrat de Territoire** pour des équipements repérés comme structurants, ce qui est le cas du cinéma de Carhaix.

Le financement départemental s'élève à **30% du coût HT des travaux**, avec un plafond de subvention fixé à **100 000 €**.

→ A ce stade du projet, nous proposons de retenir une subvention d'un montant de **100 000 €**.

Service instructeur

Département du Finistère
 Direction de la culture, du sport et de la jeunesse
 Service des politiques territoriales culturelles et sportives
 Catherine HERVÉ-LE FUR
 Tel. 02 98 76 20 68

7.3 Elaboration d'un plan de financement

A ce stade de l'étude, nous retiendrons comme principe une maîtrise d'ouvrage Vile de Carhaix.

Hypothèse de plan de financement

Type d'aide	Principe retenu	Montant	%
Total investissement HT		3 000 000 €	
Investissement	Totalité de l'opération	3 000 000 €	100,0%
Etat - aide sélective CNC	Estimation	500 000 €	16,7%
Etat - Droits acquis au SFEIC par LE GRAND BLEU	non compté	- €	0,0%
Etat - avance sur Droits acquis au SFEIC du futur cinéma	non compté	- €	0,0%
Région Bretagne - aide à la modernisation des cinémas	20% plafonné à 135 000 €	135 000 €	4,5%
Région Bretagne - Contrat de partenariat Pays COB	20% plafonné à 500 000 €	500 000 €	16,7%
Région Bretagne - CPER équipements de centralité	10 à 40% plafonné à 300 000 €	300 000 €	10,0%
Département du Finistère - Contrat de Territoire	30% plafonné à 100 000 €	100 000 €	3,3%
Poher Communauté	non compté	- €	0,0%
Total des aides à l'investissement		1 535 000 €	51,2%
Reste à charge HT		1 465 000 €	48,8%
Hypothèse financement	Emprunt	1 465 000 €	
	taux retenu (hypothèse)	1,80%	
	Durée (années)	20	
	Annuité	87 875 €	

→ Dans ces hypothèses le montant restant à financer par l'emprunt s'élève à 1 465 000 €HT (48,8%), soit une annuité d'environ 88 000 €/an sur 20 ans.

8 Etude économique de l'exploitation

Le compte de résultat prévisionnel traduit l'économie du cinéma et permet de vérifier les conditions de viabilité de l'établissement. Il est construit ici à partir du compte de résultat détaillé de l'association CONTRECHAMP qui exploite le cinéma LE GRAND BLEU, ainsi qu'à partir d'éléments comptables de cinémas de proximité de même taille et de ratios validés sur plusieurs comptes de résultats réels d'établissements cinématographiques.

Nous avons bâti un compte de résultat prévisionnel détaillé, hors TVA (mais avec assujettissement à la TVA), sur la base générale suivante :

- **3 salles ;**
- **une croissance progressive de la fréquentation** selon les hypothèses suivantes :
 - **68 000 entrées** la première année pleine (démarrage) ;
 - **72 000 entrées** en deuxième année (montée en charge) ;
 - **75 000 entrées** en troisième année ("régime de croisière") ;
 - **77 000 entrées** les années exceptionnelles de forte fréquentation.

8.1 Principales variables

8.1.1 Le prix moyen

Selon les compte de l'association, la recette guichet moyenne par entrée du GRAND BLEU était de **5,20 € TTC en 2016** (5,12 € selon le CNC), avec une grille tarifaire très simple et plutôt attractive :

- **tarif plein : 6,50 €**
- **tarif réduit** -18 ans, étudiant, demandeur d'emploi, adult handicapé, bénéficiaire RSA, titulaire Pass Loisir : **5,50 €**
- **tarif réduit abonné** carte 5 places 25,00 € : **5,00 €** (+ 1,00 € de caution)
- **tarif réduit dimanche matin : 5,00 €**
- supplément lunettes 3D : 1,00 €
- tarif dispositifs scolaires: 2,50 €

Avec un nouvel établissement moderne de 3 salles, nous proposons de retenir un **prix moyen de 5,50 €** pour la première année, conforme à la moyenne des complexes de proximité modernisés dans cette strate de ville, soit une **augmentation de +5,7% du prix moyen actuel** justifié par :

- un accroissement significatif de la fréquentation commerciale, notamment des spectateurs occasionnels sur les tarifs plein et réduit non abonné ;
- une augmentation des tarifs de base pour tenir compte d'une amélioration sensible de la qualité de la "prestation cinéma" dans un équipement entièrement pensé pour la diffusion cinématographique et l'éducation à l'image.

Le prix moyen se portera à **5,55 €** la deuxième année et **5,60 €** la troisième année.

Notons que ce prix moyen reste très inférieur à ceux pratiqués par les multiplexes tel que le CINÉVILLE de Quimper (environ 6,70 € en 2016).

8.1.2 Les recettes confiserie-bar

Actuellement le GRAND BLEU propose la vente de confiseries pour une recette d'environ 0,50 €TTC par spectateur.

Avec le nouveau cinéma, il est possible d'envisager de meilleures ventes de confiserie et de boissons avec l'aménagement, par exemple, d'un comptoir contigu au guichet de billetterie. Dans ce cadre,

nous proposons de retenir un ratio de **0,70 €HT de recette moyenne par spectateur** la première année, soit environ 0,80 €TTC par spectateur.

Cette estimation ne prend pas en compte les éventuelles recettes d'un espace cafétéria avec petite restauration assise (type snacking).

8.1.3 La prime Art et Essai

Dans cette catégorie commune (catégorie E dans la nomenclature CNC), un établissement doit réaliser au minimum **15%** de séances avec des films recommandés Art et Essai pour être éligible.

Le classement est fondé sur la programmation proposée entre le 1^{er} juillet de l'année n et le 30 juin de l'année n+1, avec un **minimum de 32 semaines de fonctionnement**, 35 films Art et Essai et 200 séances Art et Essai par écran. La subvention Art et Essai avec 3 salles peut donc être prise en compte en **année 2** du compte de résultat prévisionnel si ce seuil est atteint.

Le cinéma LE GRAND BLEU a réservé **44%** des séances avec des films recommandés Art et Essai entre juillet 2015 et juin 2016 (période retenue pour le classement 2017) sur 53 semaines de fonctionnement, et a bénéficié d'une majoration de 0,15 point pour sa politique d'animation. Cela lui a permis d'être **classé Art et Essai avec les labels Jeune public et Patrimoine & Répertoire**, et de percevoir une subvention de **9 000 €**.

Nous avons considéré qu'un établissement de 3 salles ouvrirait davantage sa programmation à des films non recommandés Art et Essai, en direction d'un public de familles et de jeunes. Il réaliserait ainsi un pourcentage de séances Art et Essai un peu moins élevé, soit **environ 35%**, ce qui reste très significatif dans cette catégorie de villes. Dans cette hypothèse, et en tenant compte d'une majoration identique (+0,15 point), la subvention allouée s'élèvera à **16 000 €**, versée en année 2.

Dans l'hypothèse où le CNC considérera qu'il s'agit d'un transfert d'exploitation, nous avons inscrit le montant de la prime Art et Essai du GRAND BLEU de 9 000 € en année 1.

On notera cependant qu'une **réforme du système de classement Art et Essai** est actuellement en cours de mise en œuvre. Elle vise à simplifier le dispositif actuel et, notamment, l'adapter à l'année civile. Elle introduit par ailleurs une **valorisation des labels**, ce qui représentera un bonus pour le futur cinéma s'il vise un ou plusieurs labels.

[☞ Voir calcul détaillé de la prime Art et Essai en annexe 4](#)

8.1.4 Les fluides

Dans le modèle économique actuel, la Ville prend en charge les fluides (chauffage, électricité).

Pour le nouveau projet, nous avons comptabilisé les charges de fluides à hauteur de 4,00 € par séance, soit un montant de **10 800 €HT** pour une moyenne de 17 séances hebdomadaires par salle sur 53 semaines cinéma.

8.1.5 Les subventions des collectivités locales

L'association CONTRECHAMP perçoit une subvention annuelle de 7 650 € de la part du Conseil Départemental et 1 200 € de la part de la Ville de Carhaix-Plouguer. Ces deux subventions ont été reconduites au même niveau dans le compte prévisionnel.

8.1.6 Les frais de personnel

Actuellement, le cinéma LE GRAND BLEU fonctionne avec un **poste d'opérateur projectionniste polyvalent** pour 40 heures hebdomadaires, soit 1,14 ETP (équivalent temps plein), et l'appui d'une **quarantaine de bénévoles** de l'association, notamment pour l'accueil et la tenue de la caisse. On notera que le temps passé par les bénévoles est valorisé comptablement (en recette et charge) sur la base de 49 600 € en 2016, soit l'équivalent de 2 postes ETP, de telle sorte que l'on peut considérer que le cinéma actuel fonctionne avec **l'équivalent d'environ 3 postes ETP**.

Pour faire fonctionner un complexe de **3 salles avec 17 séances hebdomadaires par salle** dans un environnement numérique, et pour une fréquentation atteignant plus de 60 000 entrées annuelles, il est communément admis qu'il est nécessaire d'avoir **au minimum 3,5 postes ETP** avec des profils de postes assez polyvalents.

Deux scénarios se présentent :

1. Maintenir la structure et le fonctionnement actuel (1,2 ETP), **sans recrutement** et en augmentant la part de travail réalisée par les bénévoles de l'association
2. Professionnaliser davantage l'activité par le **recrutement de 2,4 postes ETP** afin d'arriver à une équipe professionnelle de **3,5 postes ETP salariés**.

Naturellement, cette professionnalisation peut s'opérer progressivement **en fonction des excédents d'exploitation** dégagés par le cinéma.

SCÉNARIO 1 : Maintien de l'organisation RH actuelle sans recrutement

Dans cette hypothèse, la structure professionnelle demeure celle d'aujourd'hui : **un poste d'opérateur projectionniste polyvalent** pour 40 heures hebdomadaires, soit **1,14 ETP**, avec l'appui d'une quarantaine de bénévoles de l'association pour les tâches d'accueil et de tenue de la caisse.

Le montant de la masse salariale est inchangé, soit **environ 36 300 €**.

SCÉNARIO 2 : Professionnalisation de l'activité avec recrutement de 2,4 postes ETP

Dans cette hypothèse, nous préconisons une équipe professionnelle composée des postes suivants, toujours avec l'appui des bénévoles de l'association :

- **1 poste de directeur** chargé de la programmation (en lien avec l'entente de programmation CINÉDIFFUSION) et de l'animation du lieu, qui doit également être capable d'intervenir en cabine (numérique) et en caisse si nécessaire ;
- **2,5 postes d'agent polyvalent**, l'un plus affecté au travail en cabine, l'autre aux tâches de communication, d'accueil-caisse, tout en étant également capable d'intervenir en cabine ;

Pour l'**entretien-nettoyage**, on considérera que le nettoyage des salles entre les séances est assuré par le personnel du cinéma et que la structure exploitante sous-traite le nettoyage régulier à un prestataire extérieur pour un budget annuel d'environ **8 000 €HT**.

Tableau détaillé des frais de personnel (SCÉNARIO 2)

Postes	ETP prévu	Salaire brut mensuel 100%	Coût annuel brut (13 mois)
Directeur programmeur polyvalent	1	2 700 €	35 100 €
Opérateur projectionniste polyvalent	1	2 000 €	26 000 €
Opérateur polyvalent (caisse, projection, communication)	1,5	1 800 €	35 100 €
	3,5		96 200 €

NB : SMIC mensuel brut pour 151,67 h de travail : 1498,47 € depuis le 1er janvier 2018

Dans cette hypothèse, le montant total de la masse salariale brute (hors éventuels vacataires) a été estimé à **96 000 € la première année**, soit **127 000 € au total avec les charges sociales patronales** estimées à 32% du salaire brut.

8.2 Comptes de résultat prévisionnels sur trois ans

Pour faciliter le montage éventuel d'un dossier de demande de subvention auprès du CNC, nous avons adopté le mode de présentation requis par celui-ci.

8.2.1 SCÉNARIO 1 : Maintien de la structure RH actuelle, soit 1,2 ETP

Synthèse du compte de résultat prévisionnel avec 1,2 ETP

	Exercice 2016	Année 1 démarrage	Année 2 montée en charge	Année 3 régime de croisière	Année 4 exceptionnelle
Fréquentation (en entrées payantes)	28 400	68 000	72 000	75 000	77 000
Recette guichet TTC moyenne par spectateur	5,20 €	5,50 €	5,55 €	5,60 €	5,60 €
Recette confiserie HT/spectateur	0,47 €	0,70 €	0,71 €	0,72 €	0,72 €
CA total HT et hors TSA	117 000 € (*)	407 100 €	440 300 €	461 300 €	472 700 €
dont recette nette films	130 800 € (78%)	314 400 € (77%)	335 900 € (76%)	353 100 € (77%)	362 500 € (77%)
dont subvention CNC Art et Essai	9 000 €	9 000 €	16 000 €	16 000 €	16 000 €
dont subvention Département + Ville	8 900 €	8 900 €	8 900 €	8 900 €	8 900 €
Résultat brut (EBE) hors amortissements et frais financiers	+8 850 € (*) hors fluides	+107 400€ hors loyer	+125 900€ hors loyer	+135 200€ hors loyer	+139 700€ hors loyer

(*) hors valorisation du bénévolat (49 800 €)

Voir tableau détaillé pages suivantes.

Avec les hypothèses retenues, et sans comptabiliser de loyer¹², le résultat brut d'exploitation (EBE) présente un excédent de **+107 000 €** la première année, avec un prix moyen de 5,50 € et 68 000 entrées.

Il augmente les deux années suivantes avec l'augmentation de la fréquentation, du prix moyen et la prise en compte de la prime Art et Essai pour 3 salles : **+126 000 €** en année 2 avec 72 000 entrées, **+135 000 €** en année 3 avec 75 000 entrées.

A ce stade du projet, le compte prévisionnel ne prend pas en compte :

- des recettes provenant de l'exploitation d'une cafeteria,
- des recettes issues de l'exploitation de programmes "hors films",
- un loyer (ou une redevance) et des charges locatives.

On rappellera également que ces montants ne prennent pas en compte des **droits acquis au fonds de soutien**, générés par la TSA versée, et qui ne peuvent être inscrits dans le compte de résultat puisque mobilisables uniquement sur production de factures d'investissement (voir chapitre 8.3).

Le point d'équilibre

Avec les hypothèses précédentes, la simulation du compte d'exploitation conduit au "point d'équilibre" suivant en **première année** avec **29 000 entrées** et **5,50 €** de prix moyen.

¹² Loyer 2016 : 5 933,00 €

Étude du marché cinématographique de Carhaix-Plouguer
Étude réalisée à l'attention de la Ville de Carhaix-Plouguer
RAPPORT FINAL

RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)	-41 693 €			107 383 €	125 924 €	135 244 €	139 686 €
- dotation aux amortissements et provisions	17 157 €	non compté					
- charges divers de gestion courante	2 666 €	non compté		- €	- €	- €	- €
+ transfert charges et charges bénévolat valorisées	49 844 €	non compté					
+ cotisations	450 €	non compté					
RESULTAT D'EXPLOITATION	-11 222 €			107 383 €	125 924 €	135 244 €	139 686 €
+ produits financiers	348 €	non compté					
- charges financières (intérêts d'emprunt)		non compté					
RESULTAT COURANT	-10 873 €			107 383 €	125 924 €	135 244 €	139 686 €
+ produits exceptionnels (quote part subvention d'inv. virée au résultat, VPI)	18 950 €	non compté					
- charges exceptionnelles		non compté					
- Immobilisation		non compté					
RESULTAT EXCEPTIONNEL	8 077 €			107 383 €	125 924 €	135 244 €	139 686 €
+ report des ressources non-utilisées des exercices antérieurs		non compté					
- engagements à réaliser / ressources affectées		non compté					
RESULTAT DE L'EXERCICE	8 077 €			107 383 €	125 924 €	135 244 €	139 686 €
	166 887 €	Part du résultat		26,4%	28,6%	29,3%	29,6%
		CA total		407 073 €	440 273 €	461 268 €	472 702 €

8.2.2 SCÉNARIO 2 : Professionnalisation plus poussée de l'activité, soit 3,5 postes ETP

Synthèse du compte de résultat prévisionnel avec 3,5 ETP

Résumé	Exercice 2016	Année 1 démarrage	Année 2 montée en charge	Année 3 régime de croisière	Année 4 exceptionnelle
Fréquentation (en entrées payantes)	28 400	68 000	72 000	75 000	77 000
Recette guichet TTC moyenne par spectateur	5,20 €	5,50 €	5,55 €	5,60 €	5,60 €
Recette confiserie HT/spectateur	0,47 €	0,70 €	0,71 €	0,72 €	0,72 €
CA total HT et hors TSA	117 000 € (*)	407 100 €	440 300 €	461 300 €	472 700 €
dont recette nette films	130 800 € (78%)	314 400 € (77%)	335 900 € (76%)	353 100 € (77%)	362 500 € (77%)
dont subvention CNC Art et Essai	9 000 €	9 000 €	16 000 €	16 000 €	16 000 €
dont subvention Département + Ville	8 900 €	8 900 €	8 900 €	8 900 €	8 900 €
Résultat brut (EBE), hors amortissements et frais financiers	+8 850 € (*) hors fluides	+16 400€ hors loyer	+32 800€ hors loyer	+41 000€ hors loyer	+44 300€ hors loyer

(*) hors valorisation du bénévolat (49 800 €)

Voir tableau détaillé pages suivantes.

Dans cette option, le résultat brut d'exploitation (EBE) présente un excédent de **+16 000 €** la première année, avec un prix moyen de 5,50 € et 68 000 entrées.

Il s'améliore les deux années suivantes avec l'augmentation de la fréquentation, du prix moyen et la prise en compte de la prime Art et Essai pour 3 salles : **+33 000 €** en année 2 avec 72 000 entrées, **+41 000 €** en année 3 avec 75 000 entrées.

Comme dans l'option précédente, le compte prévisionnel ne prend pas en compte :

- des recettes provenant de l'exploitation d'une cafeteria,
- des recettes issues de l'exploitation de programmes "hors films",
- un loyer (ou une redevance) et des charges locatives.

Le point d'équilibre

Avec les hypothèses précédentes, la simulation du compte d'exploitation conduit au "point d'équilibre" suivant en **première année** avec **62 000 entrées** et **5,50 €** de prix moyen.

Étude du marché cinématographique de Carhaix-Plouguer
Étude réalisée à l'attention de la Ville de Carhaix-Plouguer
RAPPORT FINAL

RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)	-41 693 €			16 356 €	32 762 €	40 963 €	-44 274 €
- dotation aux amortissements et provisions	17 157 €		non compté	- €	- €	- €	- €
- charges divers de gestion courante	2 666 €		non compté				
+ transferts charges et charges bénévolat valorisées	49 844 €		non compté				
+ cotisations	450 €		non compté				
RESULTAT D'EXPLOITATION	-11 222 €			16 356 €	32 762 €	40 963 €	-44 274 €
+ produits financiers	348 €		non compté				
- charges financières (intérêts d'emprunt)			non compté				
RESULTAT COURANT	-10 873 €			16 356 €	32 762 €	40 963 €	-44 274 €
+ produits exceptionnels (quote part subvention d'inv. virée au résultat)	18 950 €		non compté				
- charges exceptionnelles			non compté				
- Immobilisation			non compté				
RESULTAT EXCEPTIONNEL	8 077 €			16 356 €	32 762 €	40 963 €	-44 274 €
+ report des ressources non-utilisées des exercices antérieurs			non compté				
- engagements à réaliser / ressources affectées			non compté				
RESULTAT DE L'EXERCICE	8 077 €			16 356 €	32 762 €	40 963 €	-44 274 €
			Part du résultat	4,0%	7,4%	8,9%	9,4%
	166 887 €		CA total	407 073 €	440 273 €	461 268 €	472 702 €

8.3 Le fonds de soutien (SFEIC)

Le fonds de soutien repose sur le principe d'une **épargne-investissement** : la taxe spéciale additionnelle (TSA) versée sur chaque billet vendu (10,72% du prix du billet) vient alimenter un "**compte de fonds de soutien**" géré par le CNC, que l'exploitant peut mobiliser à l'occasion d'une modernisation de ses salles, dans la limite de **90% du montant de l'investissement**. Toutefois, le législateur a permis à l'exploitant de pouvoir mobiliser ses "droits acquis" dans d'autres cas, notamment en cas de **construction de salle(s)**, en mobilisant une partie des droits qu'il est censé acquérir par le versement de la TSA sur cette exploitation (on parle alors d'une "**avance sur droits acquis**").

Dans cette hypothèse, six mois après l'ouverture de la salle dans le cas d'une création, ou dès l'ouverture lors d'une extension, un dossier de demande du bénéfice du soutien financier automatique peut être déposé. Le CNC versera alors une aide financière calculée sur le montant de TSA versée sur l'année précédente, aide dont le montant est calculé suivant un barème bien défini et varie en fonction du volume de TSA versé.

 Voir modalités de calcul en annexe 5

Estimation des droits acquis au fonds de soutien

	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4
Nombre d'entrées	68 000	72 000	75 000	77 000
TSA annuelle acquittée	40 093 €	42 837 €	45 024 €	46 225 €
Calcul des droits acquis				
80% de la tranche 0 - 8 500 €	6 800 €	6 800 €	6 800 €	6 800 €
70% de la tranche 8 501 - 25 500 €	11 899 €	11 899 €	11 899 €	11 899 €
60% de la tranche 25 501 - 51 000 €	8 755 €	10 402 €	11 714 €	12 434 €
50% de la tranche 51 001 - 136 200 €	- €	- €	- €	- €
20% de la tranche 136 201 € - TSA	- €	- €	- €	- €
Droits acquis déduits	27 454 €	29 101 €	30 413 €	31 133 €
Calcul de la majoration				
Nombre d'écrans	3	3	3	3
Coefficient majorateur	1,11	1,11	1,11	1,11
Total droits acquis récupérables	30 474 €	32 302 €	33 759 €	34 558 €
<i>soit un taux de retour</i>	<i>76,0%</i>	<i>75,4%</i>	<i>75,0%</i>	<i>74,8%</i>
Calcul de l'avance				
TSA annuelle acquittée (catégorie)	< 152 K€			
Coefficient multiplicateur appliqué	3			
Montant de l'avance	91 423 €	- €	- €	- €

Avec 68 000 entrées la première année pleine, l'exploitation générera des **droits acquis** d'un montant de **30 500 €** (76,0% de taux de retour sur la TSA versée).

Une **avance à trois ans** peut être demandée au bout de 6 mois d'exploitation du cinéma, sur la base de la TSA versée sur les 6 premiers mois, soit une **avance de 91 000 €**. Une fois cette avance "remboursée", soit au bout de 3 ans selon notre exemple, le titulaire du fonds de soutien peut demander une nouvelle avance sur la base de la TSA versée durant la dernière année.

9 Conclusion en dix points

- 1 La ZIC de Carhaix-Plouguer représente un territoire rural d'environ **43 000 habitants**, dont un peu moins d'un tiers réside à 10 minutes maximum de la commune. Ce territoire présente un léger recul démographique (-2% de croissance entre 2006 et 2014, contre +4% en moyenne nationale), avec des caractéristiques sociodémographiques peu favorables au regard des critères de fréquentation cinématographique (sous-représentation des enfants, des jeunes et des cadres par rapport à la moyenne nationale).
- 2 Au plan cinématographique, **le cinéma LE GRAND BLEU de Carhaix-Plouguer** est une salle associative de 215 places qui diffuse environ 5 à 6 films par semaine à un rythme de 17 séances. Classée Art et Essai avec les labels *Jeune Public* et *Patrimoine et Répertoire*, elle offre une programmation mixte généraliste / Art et Essai (41% de séances dédiées aux films recommandés). Elle a généré **28 000 entrées** en 2016, une fréquentation en hausse de +6% par rapport à 2015.

4 autres cinémas de proximité mono-écran, à la programmation mixte généraliste / Art et Essai, sont situés dans la ZIC, à 20 minutes du GRAND BLEU : le **CINÉ BREIZ de Rostrenen**, le **CINÉMA D'ARGOAT de Callac**, le **CINÉMA JEANNE D'ARC de Gourin** et l'**ARTHUS CINÉ de Huelgoat**. Ces salles sont toutes exploitées par des associations et leur fréquentation annuelle s'élève à environ 10 000 entrées, hormis le CINÉMA JEANNE D'ARC de Gourin dont la fréquentation ne cesse de progresser depuis 2005, et qui a généré un peu moins de 20 000 entrées en 2016.
- 3 L'analyse de la situation cinématographique de 12 unités urbaines de 8 000 à 11 000 habitants équipées d'un établissement de 2 à 3 salles performant (plus de 40 000 entrées annuelles), montre que la fréquentation moyenne des cinémas se situe autour de **60 000 entrées**, pour un **indice de fréquentation compris entre 4 et 8 entrées par habitant** (contre 3 à Carhaix-Plouguer). Ces établissements programment entre 15 et 25 séances hebdomadaires. Ils proposent une programmation mixte généraliste / Art et Essai mais la part de séances de films recommandés ne dépasse pas 40% de leur programmation.
- 4 Compte tenu de la configuration actuelle de l'offre cinématographique dans la zone, il existe une demande non satisfaite sur le territoire. Celle-ci correspond à un marché estimé **entre 72 000 et 77 000 entrées** (années de forte fréquentation), dont environ 2 000 à 3 000 entrées scolaires.
- 5 Pour réaliser ce marché, un établissement d'une capacité de **3 salles et environ 460 fauteuils** apparaît bien adapté.
- 6 Par sa position stratégique en centre-ville, le site de la place du Champ de Foire présente un intérêt majeur en termes d'aménagement du territoire et de redynamisation du centre-ville, alors que l'option d'une extension du cinéma actuel renforcera une attractivité exogène du cinéma, mais ne permettra pas (ou dans une moindre mesure) de constituer un vrai lieu de vie dans le territoire. **L'avantage est donc nettement au centre-ville.**
- 7 Le **coût d'investissement** d'un complexe cinématographique de 3 salles et 460 places peut être estimé entre 2,8 et 3,3 M€HT, soit un ratio de **6 000 à 7 300 €HT/fauteuil** (moyenne 6 600 €HT).
- 8 Sur la base d'un coût d'investissement de 3,0 M€HT, et en prenant comme hypothèse une aide de 500 000 € du CNC, de 935 000 € de la Région Bretagne (à travers trois dispositifs) et de 100 000 € du Département du Finistère, le "reste à financer" s'élèverait à **1,5 M€HT**, soit environ **88 000 € par an sur 20 ans**.
- 9 Sur la base de **68 000 entrées** la première année pleine (année de démarrage), d'un prix moyen de **5,50 € par spectateur**, deux scénarios ont été retenues :
 - SCÉNARIO 1 : le maintien du fonctionnement actuel, soit **1,2 poste ETP**, l'exploitation enregistre un **excédent d'exploitation de +107 000 €** la première année (avant loyer). Avec 72 000 entrées et la revalorisation de la prime Art et Essai en seconde année, l'EBE atteint près de +126 000 €. En troisième année, avec 75 000 entrées, l'EBE s'établit à environ +135 000 €.
 - SCÉNARIO 2 : une professionnalisation plus poussée de l'activité sur la base de **3,5 postes ETP** (minimum), l'exploitation enregistre un **excédent d'exploitation de +16 000 €** la première année (avant loyer éventuel), +33 000 € en seconde année et +41 000 € en troisième année.
- 10 Avec une fréquentation de 68 000 entrées la première année, l'exploitation générera **30 000 € de droits acquis** au fonds de soutien du cinéma.

Annexes

Annexe 1

Composition communale de la zone d'influence cinématographique

Code INSEE	Nom de la commune	Temps d'accès en mn	Population 2006	Population 2014	Evolution 2006-2014
29024	Carhaix-Plouguer	0	7 676	7 391	-3,9%
29089	Kergloff	7	886	928	4,5%
22157	Le Moustoir	7	617	681	9,4%
22351	Treffrin	8	554	582	4,8%
29152	Motreff	9	716	709	-1,0%
29205	Plounévezel	9	1 064	1 242	14,3%
22202	Plévin	10	782	786	0,5%
Zone primaire : 0-10 mn			12 295	12 319	0,2%
29250	Saint-Hernin	12	768	753	-2,0%
22344	Trébrivan	12	683	711	3,9%
29029	Cléden-Poher	14	1 030	1 126	8,5%
22137	Maël-Carhaix	14	1 512	1 535	1,5%
22163	Paule	14	722	724	0,3%
22373	Tréogan	14	103	99	-4,0%
22031	Carnoët	16	751	691	-8,7%
29102	Landeleau	16	1 047	944	-10,9%
29227	Poullaouen	16	1 379	1 298	-6,2%
22061	Glomel	18	1 402	1 427	1,8%
22128	Locarn	18	511	411	-24,3%
29211	Plouyé	18	713	705	-1,1%
22243	Plusquellec	18	504	548	8,0%
22025	Callac	20	2 375	2 224	-6,8%
22052	Duault	20	335	366	8,5%
56066	Gourin	20	4 193	4 073	-2,9%
29129	Locmaria-Berrien	20	244	243	-0,4%
22266	Rostrenen	20	3 397	3 124	-8,7%
29278	Spézet	20	1 887	1 798	-4,9%
29027	Châteauneuf-du-Faou	22	3 599	3 704	2,8%
29036	Collorec	22	648	635	-2,0%
29081	Huelgoat	22	1 622	1 541	-5,3%
29175	Plonévez-du-Faou	24	2 106	2 131	1,2%
Zone secondaire			31 531	30 811	-2,3%
Total ZIC de Carhaix-Plouguer			43 826	43 130	-1,6%

Source : HEXACOM d'après GOOGLE MAPS (temps de trajet)
 (*) temps d'accès au cinéma LE GRAND BLEU (rue Jean Monnet)

Annexe 2

Grille de calcul du marché potentiel

1. Fréquentation commerciale résidentielle

	Entrées 2016	Part réalisée dans la zone	Zone secondaire	Zone primaire	Total ZIC
Population 2014			30 811	12 319	43 130
Fréquentation théorique générée (base : indices 2014 par âges pondérés par les csp)			65 585	49 906	115 492
Soit fréquentation THEORIQUE de la zone			65 585	49 906	115 492
Indice de fréquentation correspondant			2,1286	4,0512	2,6778
Part dans la fréquentation totale			56,8%	43,2%	100,0%
Fréquentation potentielle résidentielle THÉORIQUE			65 585	49 906	115 492
Part réalisée par les cinémas dans et autour de la zone (Fréq 2016)					
PDM réalisée dans la zone					
CINÉ BREIZ - Rostrenen	11 000	100%	11 000		
CINÉMA D'ARGOAT - Callac	10 000	100%	10 000		
CINÉMA JEANNE D'ARC - Gourin	18 900	100%	18 900		
ARTHUS CINÉ - Huelgoat	8 500	100%	8 500		
soit en entrées à déduire			-48 400	0	-48 400
Potentiel d'entrées avant évasion vers les pôles attractifs			17 185	49 906	67 092
Evasion : néant					
Taux de fuite retenus					
hyp basse					
hyp haute					
soit en entrées à déduire			0	0	0
hyp basse			0	0	0
hyp haute			0	0	0
Fréquentation potentielle résidentielle DISPONIBLE					67 092
					67 092
Reports d'entrées des cinémas dans ou proches de la zone					
Taux retenus					
hyp basse			5%	0%	
hyp haute			15%	0%	
soit en entrées à ajouter			2 420	0	2 420
hyp basse			7 260	0	7 260
hyp haute					
Fréquentation potentielle résidentielle RÉALISABLE					69 512
hyp basse					69 512
hyp haute					74 352

© HEXACOM 2017

Étude du marché cinématographique de Carhaix-Plouguer
Étude réalisée à l'attention de la Ville de Carhaix-Plouguer
RAPPORT FINAL

2. Fréquentation scolaire

	Ecoles		Collèges		Lycées		Total	
	Hyp basse	Hyp haute	Hyp basse	Hyp haute	Hyp basse	Hyp haute	Hyp basse	Hyp haute
Effectifs scolaires 2016-2017*								
École maternelle publique Huella	30							
École maternelle publique Kerven	24							
École primaire privée Diwan	61							
École primaire privée Enfant Jésus	185							
École élémentaire publique Persivien	99							
École élémentaire publique République	174							
Collège Beg Avel			489					
Collège Saint-Trémeur			262					
Lycée Diwan					369			
Lycée polyvalent Paul Sérusier					288			
Lycée professionnel Saint Trémeur					262			
Total	573		751		919		2 243	
Fréquentation potentielle								
Hypothèse scolaires inscrits	50%	60%	30%	40%	10%	15%		
Soit en nombre d'inscrits	286	344	225	300	92	138		
Taux moyen d'absentéisme	5%	5%	5%	0%	0%	0%		
Fréquentation potentielle par trimestre	272	327	214	300	92	138		
Nombre de cycles annuels	3	3	3	3	3	3		
Soit pour 1 ANNÉE scolaire	816	980	642	901	276	414		
Fréquentation potentielle								
Part de la fréquentation scolaire affectée au cinéma de la zone	100%	100%	100%	100%	100%	100%		
Soit Entrées scolaires sur dispositifs nationaux REALISABLE	816	980	642	901	276	414	1 734	2 294

Source : HEXACOM d'après Rectorat de l'Académie de Rennes

*Seulement 1/3 des effectifs des écoles maternelles et 4/5 des effectifs des écoles primaires ont été pris en compte, afin d'exclure les classes de petite et moyenne sections

Annexe 3

Estimation du coût d'investissement pour 3 salles / 460 places

Hypothèse basse

	Calcul à partir du coût moyen au fauteuil	Calcul à partir du coût moyen au m2
Lot "travaux"		
Ratios de coût 2014 de création	4 600 €	1 400 €
Nombre de fauteuils (fixes)	460	460
Ratio de surface utile m2 par place		1,50
Surface utile salles (en m2)		690
Surface hall (estimation en m2)		150
Surface sanitaires et réserves (estimation en m2)		20
Surface bureaux et locaux techniques (estimation en m2)		50
Surface cabines (estimation 6 m2/cabine)		18
sous-total surfaces		928
Déambulateurs et sanitaires		15%
soit surface circulations (en m2)		139
sous-total surface utile		1 067
Total SHON (+10%) (en m2)		1 174
montant	2 116 000 €	1 643 488 €
Lot "équipement cinéma numérique"		
coût moyen projecteur numérique	60 000 €	60 000 €
coût moyen écrans + sonorisation (hors son Atmos)	20 000 €	20 000 €
nombre de cabines	3	3
sous-total équipement cinéma	240 000 €	240 000 €
caisse informatique (1 x 5 000 €)	5 000 €	5 000 €
meublement comptoir billetterie-confiserie	10 000 €	10 000 €
panneaux d'affichage électronique (3 x 15 000 €)	45 000 €	45 000 €
panneaux d'affichage papier (6 x 2 000 €)	12 000 €	12 000 €
montant équipement à ajouter	312 000 €	312 000 €
Total construction + équipement (coût d'objectif)	2 428 000 €	1 955 488 €
Lot "divers" (honoraires, assurances...)		
taux (variable selon le MO : privé 15%, public 20%)	20%	20%
montant lot "divers"	485 600 €	391 098 €
Coût construction et lot divers HT	2 913 600 €	2 346 586 €
Tolérance, aléas et actualisation	5%	5%
	0,0%	0,0%
Coût Total HT	3 059 280 €	2 463 915 €
Soit coût au fauteuil tout compris	6 651 €	5 356 €
Coût Total HT (moyenne)		2 761 597
Soit coût au fauteuil tout compris	€	6 003

Hypothèse haute

Calcul à partir du coût moyen au fauteuil

Calcul à partir du coût moyen au m2

Étude du marché cinématographique de Carhaix-Plouguer
Étude réalisée à l'attention de la Ville de Carhaix-Plouguer
RAPPORT FINAL

Lot "travaux"		
Ratios de coût 2014 de création	5 600 €	1 800 €
Nombre de fauteuils (fixes)	460	460
Ratio de surface utile m2 par place		1,50
Surface utile salles (en m2)		690
Surface hall (estimation en m2)		150
Surface sanitaires et réserves (estimation en m2)		20
Surface bureaux et locaux techniques (estimation en m2)		50
Surface cabines (estimation 6 m2/cabine)		18
sous-total surfaces		928
Déambulatoires et sanitaires		15%
soit surface circulations (en m2)		139
sous-total surface utile		1 067
Total SHON (+10%) (en m2)		1 174
montant	2 576 000 €	2 113 056 €
Lot "équipement cinéma numérique"		
coût moyen projecteur numérique	60 000 €	60 000 €
coût moyen écrans + sonorisation (hors son Atmos)	20 000 €	20 000 €
nombre de cabines	3	3
sous-total équipement cinéma	240 000 €	240 000 €
caisse informatique (1 x 5 000 €)	5 000 €	5 000 €
meuble comptoir billetterie-confiserie	10 000 €	10 000 €
panneaux d'affichage électronique (15 000 €)	45 000 €	45 000 €
panneaux d'affichage papier (6 x 2 000 €)	12 000 €	12 000 €
montant équipement à ajouter	312 000 €	312 000 €
Total construction + équipement (coût d'objectif)	2 888 000 €	2 425 056 €
Lot "divers" (honoraires, assurances...)		
taux (variable selon le MO : privé 15%, public 20%)	20%	20%
montant lot "divers"	577 600 €	485 011 €
Coût construction et lot divers HT	3 465 600 €	2 910 067 €
Tolérance, aléas et actualisation	5%	5%
	0,0%	0,0%
Coût Total HT	3 638 880 €	3 055 571 €
Soit coût au fauteuil tout compris	7 911 €	6 643 €
Coût Total HT (moyenne)		3 347 225
Soit coût au fauteuil tout compris	€	7 277
	€	

MOYENNE

3 054 411 €

6 640 €

Annexe 4

Calcul de la prime Art & essai

	Règle		LE GRAND BLEU classement 2016 (*)	Hypothèse après projet
Catégories communes 2ème groupe	C, D, E		E	E
Méthode de calcul				
nombre total de séances			880	2 703
nombre d'écrans			1	3
moyenne des séances par écran	Y		880	901
part art-et-essai			44,0%	35,0%
total séances art-et-essai	X		387	946
indice	X/Y		0,44	1,05
Coefficient multiplicateur	avant 2017	depuis 2017		
1 écran	1,20	1,25	1,20	
2 écrans	1,00	1,05		
3 écrans	0,80	0,85		0,85
4 écrans	0,75	0,75		
5 écrans	0,70	0,70		
6 écrans	0,60	0,60		
7 écrans	0,60	0,55		
8 écrans	0,60	0,51		
9 écrans	0,60	0,48		
10 écrans	0,60	0,45		
11 écrans	0,50	0,43		
12 écrans	0,50	0,41		
13 écrans	0,40	0,39		
14 écrans	0,40	0,37		
15 écrans et +	0,30	0,35		
Eligibilité minimum selon catégories				
C	>=0,4			
D	>=0,3			
E	>=0,2		0,53	0,89
Coefficient pondérateur (à ajouter)				
coeff majorateur	0 à 0,35		0,15	0,15
coeff minorateur	0 à 0,65		0,00	0,00
Classement selon catégories				
C	>=0,45			
D	>=0,35			
E	>=0,25		0,68	1,04
Subvention art-et-essai (barème 2008)	—		9 000 €	16 000 €

source : HEXACOM, d'après CNC

(*) Classement fondé sur la programmation juillet 2014-juin 2015

Annexe 4

Modalités de calcul du fonds de soutien

Le fonds de soutien repose sur le **principe d'une épargne-investissement** : la taxe spéciale additionnelle (TSA) versée sur chaque billet vendu (entre 11 et 12 % du prix du billet) vient alimenter un **"compte de fonds de soutien"** géré par le CNC, que l'exploitant peut mobiliser à l'occasion d'une modernisation de ses salles, dans la limite de **90 % du montant de l'investissement**. Toutefois, le législateur a permis à l'exploitant de pouvoir mobiliser ses "droits acquis" dans d'autres cas :

- en cas de travaux de **modernisation d'une autre salle** dont il possède le fond (on parle alors de "transfert de droits acquis") ;
- en cas de **construction de salle(s)**, en mobilisant une partie des droits qu'il est censé acquérir par le versement de la TSA sur cette exploitation (on parle alors d'une "avance sur droits acquis").

Dans le second cas, **six mois après l'ouverture** de la ou des salles, un dossier de demande du bénéfice du soutien financier automatique peut être déposé. Le CNC versera alors une aide financière calculée sur le montant de TSA versée sur l'année. Le montant de l'avance accordée varie en fonction du volume de TSA versé :

- moins de 152 000 € de TSA : **3 fois** le montant annuel des droits acquis,
- entre 152 000 et 305 000 € de TSA : **2 fois** le montant annuel des droits acquis,
- plus de 305 000 € de TSA : **1,5 fois** le montant annuel des droits acquis.

Les droits acquis sont **calculés par établissement** suivant le barème suivant :

Tranche de taxe acquittée	Taux de retour
de 0 à 8 500 €	80%
de 8 501 à 25 500 €	70%
de 25 501 à 51 000 €	60%
de 51 001 à 136 200 €	50%
plus de 136 200 €	20%

De plus, pour préserver les droits dont peut bénéficier l'exploitation de taille intermédiaire, l'Etat a mis en place un système de **coefficient majorateur** progressif pour tous les **établissements disposant de 3 à 12 écrans** (coefficient à appliquer au résultat du calcul par tranche) :

Nombre d'écrans	Coefficient
1 et 2 écrans	1,06
3 écrans	1,11
4 écrans	1,17
5 écrans	1,22
6 écrans	1,27
7, 8, 9, 10, 11 et 12 écrans	1,33
13 écrans et plus	1,06

Avance majorée : la demande doit être déposée par un exploitant privé propriétaire de **moins de 50 écrans**. Le CNC peut prononcer une majoration de l'avance, jusqu'à 6 ans d'avance de droits acquis.